

# Les collèges et instituts canadiens



## Répondent aux besoins des immigrants

Rapport circonstanciel sur les  
programmes et services offerts aux  
immigrants par les collèges et instituts

et

Conclusions de la Table ronde des collèges  
et des instituts sur l'immigration

## Rapport final

L'Association des  
Collèges  
Communautaires du  
Canada



Ressources humaines et  
développement des compétences

Canada

Mars 2004

## **Les collèges et instituts canadiens et les besoins des immigrants** **Résumé du rapport circonstanciel de l'ACCC**

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est la voix nationale et internationale des collèges et instituts canadiens. C'est elle qui informe les divers paliers de gouvernements, les entreprises, l'industrie et la main-d'œuvre des activités des collèges et instituts canadiens et qui leur formule des recommandations. Dans le cadre du projet du gouvernement fédéral de créer un portail Web sur l'immigration, l'ACCC a obtenu une aide financière de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) afin d'évaluer la capacité des collèges et instituts canadiens d'offrir des programmes et services aux immigrants et de créer, dans le site Web de l'ACCC, une section qui donnera un aperçu des différents types de programmes et de services qu'offrent les collèges et instituts aux immigrants. Le site Web de l'ACCC pourra par la suite être lié au portail Web sur l'immigration du gouvernement du Canada.

Des 150 collèges et instituts membres de l'ACCC, 46 ont pris part à l'étude en remplissant un sondage ou en participant à des entrevues, ce qui a permis d'enregistrer un taux global de réponse de 31 %. Les résultats de l'étude fournissent un instantané de la façon dont les collèges et instituts répondent aux besoins des immigrants au sein de leur collectivité par l'entremise de programmes et de services, dont certains conçus expressément à leur intention, comme les projets qui favorisent la reconnaissance des titres de compétence étrangers, ou d'autres programmes qui leur sont utiles. Le présent rapport donne par ailleurs un aperçu des obstacles que les collèges et instituts doivent surmonter pour mettre en œuvre leurs services, des difficultés rencontrées par les immigrants pour obtenir ces services, et enfin des leçons qu'en tirent les collèges et instituts.

### **1. Les différents types de programmes et services**

Les collèges et instituts offrent des programmes de formation linguistique, professionnelle et technique ainsi que des programmes de formation en cours d'emploi et en milieu communautaire. Les immigrants y accèdent directement ou sur recommandation de ministères provinciaux ou fédéraux ou, à l'échelon local, d'organismes d'établissement des immigrants.

**Les services d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence étrangers** sont disponibles aux collèges et instituts. Les étudiants immigrants ont accès aux services d'évaluation du niveau de compétence linguistique pour les cours de français langue seconde (FLS) et d'anglais langue seconde (ALS), et des diplômes d'école secondaire et poste secondaire, en vue de l'admission aux programmes collégiaux. Plus de la moitié des participants au sondage et aux entrevues ont confirmé leur participation à des projets ou à des programmes visant à favoriser la reconnaissance des titres de compétence étrangers ou conçus tout particulièrement pour aider les immigrants à entrer sur le marché du travail. L'étude a confirmé qu'en matière de reconnaissance des titres de compétence étrangers, les collèges et instituts contribuent surtout à faciliter la délivrance des titres et certificats, par l'entremise de services d'évaluation et de reconnaissance des acquis et utilisation, des services offerts par des organismes provinciaux et nationaux d'évaluation des titres de compétence, et par l'établissement de relations avec les associations et ordres professionnels.

**La formation linguistique** constitue l'une des premières étapes cruciales de l'intégration des immigrants dans les collectivités canadiennes. Au total, 71 collèges et instituts (soit presque 50 %) situés dans des villes réparties sur l'ensemble du pays offrent des cours d'anglais langue seconde (ALS) et de français langue seconde (FLS). De ce nombre, 17 offrent des programmes linguistiques financés par les gouvernements provinciaux et fédéral. Il peut s'agir là de Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) financés par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), du programme de cours d'anglais pour adultes English Language Services for Adults (ELSA) offert en Colombie-Britannique sous l'égide du ministère des Services aux communautés, aux autochtones et aux femmes (Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services), ou encore du programme de francisation du Québec, financé par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI).

**Les programmes de formation professionnelle et technique** destinés aux immigrants combinent généralement une formation technique et une formation linguistique pour une profession donnée et comprennent des programmes de préparation à l'emploi offerts par les collèges et subventionnés par les gouvernements provinciaux. L'Alberta, l'Ontario et le Québec sont actuellement les trois provinces qui participent le plus au financement des programmes de préparation à l'emploi destinés à une main-d'œuvre formée à l'étranger. Au Manitoba, le Collège Red River a adopté une méthode permettant l'intégration des immigrants dans les programmes de formation professionnelle et technique et offrant des mécanismes de soutien étendus afin de faciliter l'accès des immigrants à ces programmes et de favoriser leur réussite.

**Les programmes de formation en cours d'emploi** sont une autre voie dans laquelle s'engagent de plus en plus les collèges et instituts. Ces programmes comportent le placement en milieu de travail des immigrants qui suivent des cours d'ALS ou une formation professionnelle, une formation professionnelle en milieu de travail en collaboration avec une entreprise privée ou une formation sous contrat pour les entreprises ou l'industrie afin d'offrir une mise à niveau professionnelle à la main-d'œuvre immigrante dans un domaine précis, que ce soit linguistique ou technique.

**La formation en milieu communautaire** est offerte par l'intermédiaire des centres d'apprentissage et dans le cadre de programmes offerts en collaboration avec les bibliothèques municipales et les centres communautaires. Ainsi, le Collège communautaire de Vancouver offre des programmes communautaires en collaboration avec les bibliothèques municipales, les centres communautaires et un programme d'ALS (Homefront English Program), où des cours destinés aux mères de famille ayant de jeunes enfants et aux immigrants d'un certain âge leur sont donnés à domicile par des instructeurs d'anglais.

**Les services d'orientation et de consultation** sont offerts à tous les étudiants, y compris les immigrants. Ces services donnent un soutien aux étudiants pour leur permettre de terminer leur formation et de décrocher un emploi. Si les collèges et instituts n'offrent généralement pas ces services destinés expressément aux immigrants, les participants à l'étude ont confirmé que, pour pouvoir offrir efficacement de tels services dans leur collectivité, il leur fallait nécessairement prendre en compte les problèmes des immigrants. Certains établissements ont amélioré les services aux immigrants en ajoutant des programmes novateurs de mentorat ou d'entraide.

## **2. Les partenariats**

Les collèges et instituts répondent aux besoins des immigrants établis dans les collectivités qu'ils desservent en créant des partenariats, officiels ou non, au niveau local, provincial, voire même pancanadien. Les collèges et instituts qui ont participé à l'étude ont identifié 12 types de partenariats pouvant être noués avec :

- < des organismes communautaires d'établissement des immigrants,
- < des administrations et des comités municipaux,
- < des ministères provinciaux,
- < des ministères fédéraux,
- < des employeurs des secteurs privé et public,
- < des syndicats,
- < des organisations non gouvernementales,
- < des organismes et services communautaires, et
- < d'autres établissements d'éducation.

## **3. Les enjeux et les défis, pour les collèges et instituts, d'offrir aux immigrants des programmes et des services pertinents**

- < La mise en œuvre d'une formation linguistique efficace;
- < des processus d'admission longs et coûteux;
- < la mise en œuvre de services d'évaluation, du fait surtout de leur coût élevé et des ressources nécessaires pour mener efficacement l'évaluation et la reconnaissance des acquis;
- < l'assurance que le corps enseignant et le personnel des collèges et des instituts sont au courant des besoins des immigrants et sont ouverts aux différences culturelles;

- < l'offre ou la recherche de services de soutien et d'intégration adaptés aux immigrants, notamment par la collaboration avec des organismes d'établissement des immigrants;
- < les restrictions financières auxquelles les collèges et instituts sont soumis et qui limitent l'élaboration de nouveaux programmes et services destinés à un public particulier, tel que les immigrants;
- < la promotion efficace des programmes et services auprès de la communauté immigrante;
- < le positionnement par rapport aux programmes fédéraux, provinciaux et municipaux.

#### 4. Les enjeux et les défis rencontrés par les immigrants pour accéder aux programmes et services pertinents des collèges et instituts

- < La langue : financement limité des programmes CLIC de niveau supérieur et autres cours équivalents, et écarts entre les programmes CLIC et ALS et les cours d'anglais à des fins académiques devant permettre aux immigrants d'accéder à des programmes de formation générale et professionnelle offerts par les collèges et instituts;
- < les carences en matière d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence étrangers qui influent sur les normes d'admission et les possibilités d'obtenir des bourses d'études postsecondaires;
- < l'adaptation culturelle à un nouveau milieu universitaire;
- < les compressions budgétaires que subissent les services de soutien tel que le financement des services de garde au-delà des programmes CLIC ou des cours de formation équivalents;
- < les contraintes financières telles que : l'augmentation des droits de scolarité, le manque de soutien aux études à temps partiel et aux cours du soir, le manque de bourses pour les immigrants, les limites ou la réduction des fonds de subventions dans certaines provinces et les restrictions quant au nombre d'heures de travail permises aux immigrants pour bénéficier des éventuelles subventions disponibles;
- < les processus de demande et d'inscription : les longues listes d'attente, même pour certains des programmes CLIC, les obstacles à surmonter pour passer d'un programme à un autre, les délais trop longs pour bien des immigrants entre la demande d'inscription et l'admission.

#### 5. Les leçons que les collèges et instituts en ont tirées

À partir de leur expérience au chapitre de la création de partenariats, de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes de formation destinés aux immigrants de la collectivité qu'ils desservent, les collèges et instituts ont tiré une série de leçons décrites dans le présent rapport. En voici un échantillon, présenté ici de manière succincte.

- < **Le soutien accordé à la direction des collèges et instituts** est un facteur primordial de la mise en œuvre de programmes et services efficaces à l'intention des immigrants. Il importe de consacrer des ressources précises au soutien des étudiants immigrants et de sensibiliser le corps enseignant et le personnel des collèges et instituts aux défis que ces étudiants doivent surmonter sur le plan linguistique et autres.
- < **Les processus de demande d'inscription et d'admission** doivent être simplifiés et les établissements doivent adopter une approche plus globale permettant d'envisager l'accès à une profession sous tous ses aspects : la formation linguistique, le soutien financier, la planification de carrière, la mise à niveau conformément aux normes de travail ou aux exigences canadiennes et le placement en entreprise permettant d'acquérir une expérience de travail canadienne.
- < **La langue** est un facteur-clé du succès de l'intégration des immigrants. Il est nécessaire de développer les niveaux de formation linguistique actuellement offerts et de mettre au point des formations linguistiques de spécialité; les étudiants qui s'inscrivent à des cours d'anglais pour des raisons académiques doivent être mieux informés au préalable quant à la durée de formation qui leur est nécessaire pour parvenir à un bon niveau de compétence linguistique.
- < **Les programmes professionnels et techniques** doivent être adaptés de façon à répondre aux besoins linguistiques des immigrants et doivent également compléter les programmes de préparation à l'emploi; les programmes professionnels et techniques existants devraient inclure des cours d'ALS et de FLS spécialisés et des modules supplémentaires sur les pratiques de travail canadiennes notamment.

- < **L'intégration d'une expérience de travail canadienne** aux programmes professionnels et techniques et aux programmes de préparation à l'emploi s'avère essentielle car c'est là l'un des moyens particuliers pour les immigrants d'acquérir l'indispensable expérience de travail canadienne.
- < **Les services de consultation** sont très efficaces lorsque s'y rajoutent des programmes d'entraide par des pairs ou des programmes d'encadrement; les collèges et instituts doivent travailler étroitement avec les organismes offrant des services aux immigrants afin d'assurer leur mise en œuvre efficace.
- < **Les services de soutien à l'intégration** doivent être conçus en tenant compte de la diversité des besoins des immigrants; les Centres d'apprentissage constituent un modèle à suivre pour les collèges et instituts en matière de services de soutien académique et d'apprentissage destinés aux immigrants.
- < **La sensibilisation à la diversité interculturelle** doit être améliorée au moyen de formations interculturelles pour le corps enseignant et le personnel et par l'élaboration de programmes d'études et de méthodologies d'enseignement universels.
- < **Les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux** contribuent au financement des programmes de formation novateurs offerts par les collèges et les instituts; ces programmes particuliers ne devraient toutefois pas demeurer séparés et indépendants, pas plus qu'ils ne devraient être administrés à part des activités ordinaires des collèges et des instituts si on doit continuer à les appuyer de manière significative.

## **6. Les conclusions de la Table ronde des collèges et des instituts sur l'immigration**

La table ronde des collèges et instituts sur l'immigration a permis aux représentants de ces établissements et du gouvernement fédéral à déterminer les prochaines étapes que devront suivre les établissements dans le cadre de la stratégie fédérale sur l'immigration. Les participants à la Table ronde sur l'immigration ont recommandé l'élaboration d'un modèle de processus collégial englobant un éventail complet de programmes et de services que les collèges et les instituts peuvent suivre et adapter lorsqu'ils élaborent des programmes et services visant à favoriser l'intégration des immigrants dans les collectivités qu'ils desservent. Ce modèle, qui s'inspire de l'approche préconisée par la fondation Maytree pour favoriser l'accès à l'emploi pour les immigrants qualifiés, comprend des services initiaux de soutien et d'intégration pouvant être offerts aux immigrants outre-mer avant leur départ, puis à leur arrivée au Canada. Le modèle de processus, reproduit à la page suivante, se compose principalement des éléments suivants :

- < l'accès des immigrants à l'information par le portail sur l'immigration au Canada et des séances d'orientation;
- < les services d'évaluation pouvant être offerts au départ à l'étranger puis au Canada : compétences linguistiques, ERA, reconnaissance des titres de compétence et de l'expérience professionnelle;
- < les services d'orientation et de consultation visant à favoriser l'admission aux programmes, l'achèvement des études et le l'entrée sur le marché du travail;
- < les programmes d'enseignement et de formation allant par exemple des cours de FLS et d'ALS à la formation linguistique de spécialité en passant par les services d'aide à l'admission à une formation professionnelle ou technique et les programmes de sciences appliquées menant à un grade.

Les participants à la Table ronde ont identifié la stratégie suivante compose des étapes suivantes pour faire progresser ce dossier:

- < Créer un Groupe de travail sur l'immigration de l'ACCC dont le mandat serait d'une durée déterminée et qui comprendrait des représentants des collèges et instituts de partout au pays ainsi que des représentants du gouvernement et d'organisations non gouvernementales. Le Groupe de travail pourrait se pencher sur la politique et les initiatives de promotion de l'intégration ainsi que sur l'élaboration de programmes.
- < Étudier la possibilité d'organiser, en 2004, un important événement rassemblant les collèges et les instituts, comme un colloque sur l'immigration.
- < Capitaliser sur les initiatives et les activités de l'ACCC comme suit :
  - o en créant une section dans le site Web de l'ACCC qui donnera un aperçu des différents types de programmes et de services qu'offrent les collèges et instituts aux

immigrants. Ce site Web pourra par la suite être lié au portail Web sur l'immigration du gouvernement du Canada;

- lors congrès annuel de l'ACCC et du Symposium sur les étudiants étrangers en mai/juin 2004;
- en faisant la promotion des programmes d'entraide et de mentorat avec le Réseau du leadership étudiant qui a pour mandat de favoriser les partenariats dans les collectivités;
- en tirant profit de l'étude sectorielle sur les collèges et les instituts en tant qu'employeurs qui aura lieu en 2004 grâce au financement du RHDCC. Cette étude recueillera des données sur la diversité de la main-d'œuvre dans les collèges et les instituts et la façon dont elle reflète la diversité de la population étudiante.

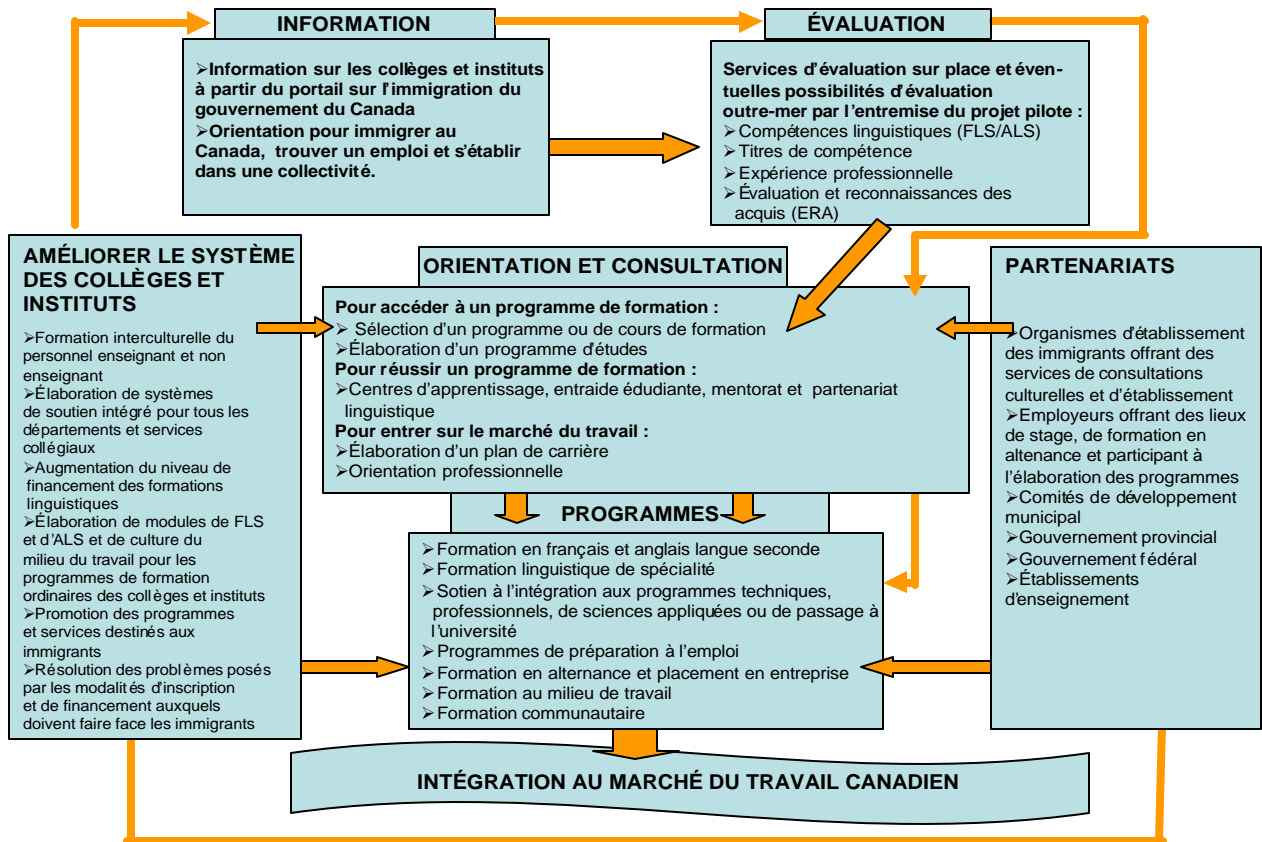
< Consacrer des efforts à la sensibilisation des comités gouvernementaux de haut niveau créés pour traiter des problèmes d'intégration des immigrants, notamment les comités des sous-ministres et des directeurs généraux sur l'intégration des immigrants dans le marché du travail et le Comité des sous-ministres adjoints fédéraux, provinciaux et territoriaux.

< Encourager la collaboration avec le projet CON\*NECT de l'Ontario et possiblement élargir ce projet aux autres provinces si le financement du gouvernement peut être assuré.

< Déterminer quelles sont les possibilités de financement pour le Programme d'intégration accélérée destiné aux immigrants, qui étudie comment les collèges et les universités peuvent offrir des services d'intégration initiale à partir de leurs campus outre-mer.

< Collaborer avec d'autres partenaires qui travaillent à l'intégration des immigrants, notamment la Fondation Maytree, les conseils sectoriels et les dirigeants des groupes d'affinité, en particulier pour les secteurs qui considèrent l'immigration comme solution à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (environnement, technologie, transport routier, tourisme et construction), ainsi que les organismes d'établissement d'immigrants provinciaux et communautaires.

## MODÈLE DE PROCESSUS COLLÉGIAL D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS



# TABLE des matières

Page

1.	Introduction .....	1
2.	Les programmes et les services offerts aux immigrants dans les collèges et les instituts	2
2.1	Les services d'évaluation et de reconnaissance des titres et de compétence étrangers .....	2
2.1.1	Évaluations des niveaux de compétences linguistiques.....	3
2.1.2	Services d'évaluations et reconnaissance des titres de compétences étrangers pour l'admission aux programmes collégiaux.....	3
2.1.3	Les services de reconnaissance des titres de compétences étrangers.....	4
2.2	Les programmes de formation.....	5
2.2.1	La formation linguistique .....	5
2.2.2	Programmes d'anglais langue seconde à des fins professionnelles.....	7
2.2.3	Programmes de formation professionnelle et technique .....	10
2.2.4	Les programmes de préparation à l'emploi ou de transition accélérée .....	12
2.2.5	Les programmes de formation en cours d'emploi .....	14
2.2.6	La formation en milieu communautaire .....	15
2.3	Les services d'orientation et de consultation .....	15
2.4	Le financement des programmes et des services offerts par les collèges et les instituts au immigrants .....	16
2.5	Où les programmes et les services aux immigrants sont offerts.....	18
2.6	Le type d'accès aux programmes et services pour les immigrants.....	19
2.7	Les partenariats.....	20
3.	Les enjeux et les défis.....	23
3.1	Les enjeux et les défis des collèges et des instituts.....	23
3.2	Les enjeux et les défis que rencontrent les immigrants .....	25
4.	Les leçons que les collèges et les instituts en ont tirées.....	27
5.	Les conclusions de la Table ronde des collèges et des instituts sur l'immigration.....	31
5.1	Le modèle de processus collégial d'intégration des immigrants.....	32
5.2	Stratégie des collèges et sur l'immigration.....	33
<b>Annexes:</b>	<b>Annexe 1: Questionnaires d'entrevue et du sondage</b>	
	<b>Annexe 2: Liste des collèges et instituts qui ont participé aux entrevues</b>	
	<b>Annexe 3: Résumé des discussions et principaux points soulevés</b>	



## 1. Introduction

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est la voix nationale et internationale des collèges et instituts canadiens. C'est elle qui informe les divers paliers de gouvernements, les entreprises, l'industrie et la main-d'œuvre des activités des collèges et instituts canadiens et qui leur formule des recommandations. L'intégration des immigrants dans les collectivités et l'économie du pays est une priorité du gouvernement fédéral, comme l'a confirmé le dernier discours du Trône. Dans le cadre du projet du gouvernement du Canada de créer un portail Web sur l'immigration, l'ACCC a obtenu une aide financière du ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) en vue d'évaluer la capacité des collèges et des instituts canadiens d'offrir des programmes et des services aux immigrants, d'organiser une Table ronde des collèges et des instituts sur l'immigration, et de créer dans le site Web de l'ACCC une section qui donnera un aperçu des différents types de programmes et de services qu'offrent les collèges et les instituts aux immigrants.

Les collèges et les instituts canadiens sont bien placés pour répondre aux besoins des immigrants puisqu'ils ont pour mandat d'offrir de la formation aux 900 collectivités qu'ils desservent dans l'ensemble du pays. Les collèges et les instituts ont fait preuve de leadership pour améliorer l'accès aux programmes et maximiser l'efficacité de leurs formations en adoptant des mesures facilitant l'évaluation des acquis et la reconnaissance des titres de compétence. Les collèges et les instituts sont reconnus pour le rôle qu'ils jouent auprès des personnes défavorisées et pour leur solide expérience dans ce domaine. L'aide financière de RHDC a permis à l'ACCC de commencer à évaluer de façon plus précise la capacité des collèges et des instituts à desservir la population immigrante du Canada.

L'étude consistait à envoyer un sondage aux 150 collèges et instituts membres de l'ACCC et de mener des entrevues auprès d'un échantillon de 20 collèges et instituts situés dans des centres urbains de différente taille et dans quelques collectivités rurales. Vous trouverez un exemplaire du sondage et du questionnaire d'entrevue à l'Annexe 1 du présent rapport, ainsi que la liste des collèges et instituts qui ont participé à l'Annexe 2. L'étude avait pour objectif d'obtenir une vue d'ensemble des programmes et services actuellement offerts aux immigrants par les collèges et les instituts, sur place ou en ligne, et de ceux qu'ils prévoient offrir. Il sera ensuite possible de créer, dans le site Web de l'ACCC, une section donnant un aperçu de ces différents types de programmes et services offerts. Le site Web de l'ACCC pourra alors être lié au portail Web sur l'immigration du gouvernement du Canada.

Des 150 collèges et instituts membres de l'ACCC, 46 ont pris part à l'étude en remplissant un sondage ou en participant à des entrevues, ce qui a permis d'enregistrer un taux global de réponse de 31 %. Les résultats de l'étude donnent une meilleure idée du type de programmes et services offerts et de leur répartition géographique. Ils confirment que les choses bougent dans certains secteurs et que le nombre de programmes et de services offerts aux immigrants varie selon l'emplacement des collèges, c'est-à-dire s'ils sont situés dans des régions où le taux d'établissement est fort ou au contraire faible. Il est intéressant de voir que, quel que soit le type de région, les collèges et les instituts sont des partenaires stratégiques dans les projets municipaux et provinciaux d'établissement des immigrants. La plupart des collèges entretiennent des liens avec les organismes communautaires d'établissement, les administrations municipales et les gouvernements provinciaux, voire même les entreprises du secteur privé qui cherchent à favoriser l'intégration des immigrants.

L'étude s'est soldée par la préparation d'un rapport circonstanciel qui a servi de document d'appui à la Table ronde des collèges et des instituts sur l'immigration tenue les 8 et 9 mars 2004. Cette table

ronde, qui a réuni des hauts dirigeants des collèges et des instituts ayant de l'expérience dans le domaine de l'immigration, des représentants de RHDCC, de Citoyenneté et Immigration Canada et de la fondation Maytree, avait pour objectifs :

- de valider les résultats de l'étude ainsi que le profil de la section sur l'immigration du site Web de l'ACCC devant être reliée au portail du gouvernement du Canada sur l'immigration;
- d'amorcer le dialogue entre les cadres des collèges et instituts et des représentants du gouvernement fédéral sur la façon d'améliorer les services offerts aux immigrants dans les collèges et les instituts;
- de formuler une stratégie qui décrive dans les grandes lignes les secteurs dans lesquels les collèges et les instituts doivent offrir leur soutien.

Un résumé des discussions et principaux points soulevés pendant la Table ronde des collèges et des instituts sur l'immigration se trouve à l'Annexe 3.

Le présent rapport fournit un aperçu des éléments suivants :

- les programmes et services offerts par les collèges et les instituts, comment ces programmes sont financés, les établissements où ils sont offerts et la façon dont les immigrants y accèdent;
- les partenariats que les collèges et les instituts ont forgés pour offrir ces programmes et services;
- les enjeux et les défis, pour les collèges et les instituts, d'offrir aux immigrants des programmes et des services pertinents;
- les enjeux et les défis que rencontrent les immigrants pour accéder aux programmes et services pertinents des collèges et instituts; et
- les leçons que les collèges et les instituts ont tirées de leur expérience.

## **2. Les programmes et les services offerts aux immigrants dans les collèges et les instituts**

Les types de programmes et de services offerts aux immigrants par les collèges et les instituts varient en fonction de la situation géographique, de la population immigrante et des besoins des employeurs de la collectivité ou de la région. La présente section fournit un aperçu de ces programmes et services et précise comment ils sont financés, où ils sont offerts, comment les immigrants y ont accès et les types de partenariats noués par les collèges et les instituts pour faciliter leur mise en œuvre.

Les collèges et les instituts offrent des services d'évaluation, des programmes de formation linguistique, professionnelle et technique ainsi que des programmes de formation en cours d'emploi et en milieu communautaire. Ils fournissent également des services d'orientation et de consultation.

### **2.1 Les services d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence étrangers**

Les étudiants immigrants ont accès aux services d'évaluation du niveau de compétence linguistique pour les cours de français langue seconde (FLS) et d'anglais langue seconde (ALS), et des diplômes d'école secondaire et postsecondaire, en vue de l'admission aux programmes collégiaux.

On a demandé aux collèges et instituts de fournir des renseignements quant au nombre d'immigrants bénéficiant de ces services. Bien que tous les collèges participant à l'étude n'aient pas été en mesure de fournir de tels renseignements, nous avons obtenu certaines indications à ce sujet. Annuellement, les services d'évaluation permettent de desservir un total d'immigrants pouvant

aller de 200, dans les centres où l'établissement est faible, à 1000 à 3000, dans les centres d'établissement à forte densité.

### **2.1.1 Évaluations des niveaux de compétences linguistiques**

Les évaluations du niveau de compétence linguistique comprennent une revue complète des aptitudes en lecture, en écriture et en compréhension et expression orales.

Les étudiants immigrants ont accès aux services d'évaluation du niveau de compétence linguistique en FLS ou ALS soit directement dans les collèges et les instituts, soit par l'entremise des centres d'évaluation pour les Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) de Citoyenneté et Immigration Canada ou encore, au Québec, par l'entremise des carrefours d'intégration du gouvernement provincial. Les 11 collèges ci-dessous servent de centres d'évaluation CLIC dans les collectivités qu'ils desservent :

en Saskatchewan : le Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST), le Cypress Hills Regional College et le Parkland Regional College

en Alberta : le NorQuest College;

en Colombie-Britannique : le North Island College, le Selkirk College, le College of New Caledonia, le Okanagan University College et le University College of the Cariboo;

dans les Territoires du Nord-Ouest : le Aurora College;

au Yukon : le Yukon College.

### **2.1.2 Services d'évaluations et reconnaissance des titres de compétence étrangers pour l'admission aux programmes collégiaux**

Les collèges et instituts fournissent des services d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence étrangers pour l'admissions aux programmes techniques et professionnels, de grades d'études appliquées et pré-universitaires par :

- des examens d'admission pour évaluer les capacités linguistiques et en mathématique;
- les services des organismes provinciaux et nationaux d'évaluation des titres de compétence
- l'évaluation et la reconnaissance des acquis
- les relations avec les associations et les ordres professionnels.

### **Les organismes provinciaux et nationaux d'évaluation des titres de compétence**

La plupart des collèges et instituts sont aussi en relation avec des organismes provinciaux et nationaux d'évaluation des titres de compétence dont ils paient les services. Citons par exemple le Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (EDSI), auquel le Service d'admission des collèges de l'Ontario fait appel pour évaluer les étudiants; le Service d'évaluation des diplômes étrangers au Canada, financé en partie par le gouvernement de l'Ontario et le Service d'évaluation des qualifications étrangères de l'Alberta (International Qualifications Assessment Service ou IQAS). Ainsi, le centre pour les professionnels formés à l'étranger du Humber College Institute of Technology and Advanced Learning offre un service d'évaluation des titres de compétence dirigé par le Service d'évaluation des diplômes étrangers au Canada.

### **L'évaluation et la reconnaissance des acquis**

Les collèges et les instituts qui ont participé à l'étude ont le plus souvent mentionné que leurs services d'évaluation et de reconnaissance des acquis étaient le principal moyen utilisé pour faciliter la reconnaissance des titres étrangers. Ces services offerts par de nombreux collèges sont

accessibles à tous les étudiants, y compris les immigrants. Certains établissements ont signalé que la demande de services dans ce domaine avait augmenté ces dernières années.

Les collèges et les instituts ont aussi indiqué que les besoins importants en matière de ressources et le coût des services de reconnaissance des acquis constituent parfois un obstacle leur empêchant d'offrir efficacement ces services à leur clientèle immigrante. On observe une certaine réticence parmi les collèges et les instituts à offrir des services de reconnaissance des acquis, mais si les moyens voulus étaient mis à leur disposition, cette réticence risquerait de s'estomper.

**Le Mont Royal College** de Calgary travaille sur un projet de recherche triennal financé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) en vue de mesurer l'influence de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis (ERA) sur l'admission du personnel infirmier formé à l'étranger à des programmes d'enseignement et sur la recherche d'un emploi dans leur profession. Ce Collège travaille en partenariat avec le Ryerson University, le Collège Communautaire du Nouveau Brunswick, le New Brunswick University et des associations professionnelles d'infirmières et d'infirmiers. Ce projet vise à créer un prototype permettant d'appliquer les principes d'ERA au processus d'accréditation du personnel infirmier formé à l'étranger afin de pouvoir ensuite l'appliquer à d'autres collèges et instituts.

### **Les relations avec les associations et les ordres professionnels**

**Le Bow Valley College** a établi un centre de ressources en emploi pour des immigrants membres d'une profession (Employment Resource Centre for Immigrant Professionals ou ERCIP) financé par le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi de l'Alberta. L'objectif de ce projet est de tisser des liens avec les associations et ordres professionnels afin de faciliter la reconnaissance des titres de compétence pour ces professionnels formés à l'étranger. Le centre va créer un site Web pour permettre aux immigrants potentiels d'obtenir plus facilement de l'information avant d'immigrer; ils auront ainsi une idée plus réaliste de ce à quoi ils doivent s'attendre à leur arrivée au Canada.

### **Un évaluateur des diplômes**

En plus de ces services, le **Grant MacEwan College** à Edmonton dispose de services d'évaluation d'un type différent, offerts par un évaluateur des diplômes travaillant à l'interne. La personne qui occupe ce poste a pour responsabilité d'examiner les titres de compétence étrangers et de voir à quel niveau ces titres se situent par rapport au système collégial. Ce poste a été créé dans le cadre des services aux étudiants étrangers.

#### **2.1.3 Les services de reconnaissance des titres de compétences étrangers**

Plus de la moitié des participants au sondage et aux entrevues ont confirmé leur participation à des projets ou à des programmes visant à favoriser la reconnaissance des titres de compétence étrangers ou conçus spécifiquement pour aider les immigrants à entrer sur le marché du travail. Ces établissements ont fourni d'excellents exemples de programmes novateurs financés par les gouvernements provinciaux ou territoriaux et visant à favoriser la reconnaissance des titres. L'étude a confirmé qu'à ce chapitre, les collèges et les instituts contribuent surtout à faciliter la délivrance des titres et certificats, rôle qui s'opère de la façon suivante:

- par l'entremise de services d'évaluation des titres de compétence, notamment l'évaluation et la reconnaissance des acquis;
- par l'établissement de relations avec les associations et ordres professionnels;
- par l'entremise de programmes de préparation à l'emploi ou de transition accélérée (voir la section 2.2.4).

Les collèges et les instituts ont adopté des méthodes novatrices pour favoriser la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Il apparaît clairement que, pour faciliter au maximum ce processus dans différents contextes et selon les besoins de la main-d'œuvre formée à l'étranger, il faut obligatoirement mettre en place tout un ensemble de programmes et de services. L'étude a confirmé que les programmes de préparation à l'emploi et les programmes de transition doivent faire partie de cet ensemble, à la condition toutefois d'être complétés par des services de consultation et d'orientation professionnelle, en collaboration avec des organismes d'évaluation des titres de compétence.

Le groupe de travail de RHDC qui s'est réuni récemment pour discuter de l'intégration des infirmières et des infirmiers en est venu à la conclusion que, même si le personnel infirmier formé à l'étranger décidait de faire reconnaître ses acquis, il lui faudrait malgré tout suivre une formation de préparation à l'emploi. Voilà pourquoi on a suggéré que les programmes de préparation à l'emploi et de transition accélérée soient rendus obligatoires pour la reconnaissance des titres étrangers et qu'ils reconnaissent dans la mesure du possible certains acquis en matière de compétences techniques. Étant donné le coût élevé des services de reconnaissance des acquis, le temps qu'ils requièrent, et le besoin pour la main-d'œuvre formée à l'étranger de suivre un programme quelconque de transition, il pourrait s'avérer plus avantageux d'offrir systématiquement des services d'évaluation et de reconnaissance des acquis intégrés aux programmes de transition ou de préparation à l'emploi.

## **2.2 Les programmes de formation**

Les types de programmes de formation offerts par les collèges et les instituts à l'intention expresse des immigrants ou qui comptent un grand nombre d'immigrants peuvent se répartir en quatre grandes catégories : la formation linguistique, la formation professionnelle, la formation en cours d'emploi et la formation en milieu communautaire.

### **2.2.1 La formation linguistique**

Les résultats de l'étude et une recherche Internet des cours d'anglais langue seconde (ALS) et de français langue seconde (FLS) offerts par les collèges et les instituts ont permis de confirmer que presque 50 %, soit 71 collèges et instituts de l'ensemble du pays, offrent des cours d'ALS et de FSL, y compris des cours d'anglais et de français à des fins académiques. De ce nombre, 18 offrent des programmes linguistiques financés par les gouvernements provinciaux et fédéral. Il peut s'agir là de Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) financés par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), du programme de cours d'anglais pour adultes English Language Services for Adults (ELSA) offert en Colombie-Britannique sous l'égide du ministère des Services aux communautés, aux autochtones et aux femmes, ou encore du programme de francisation du Québec, financé par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI). Le tableau ci-dessous donne la liste des 18 collèges et instituts qui offrent actuellement des programmes CLIC ou autres programmes équivalents.

L'avantage de suivre un programme CLIC, d'ELSA ou de francisation dans un collège ou un institut, c'est que par la suite il est possible de suivre des cours de perfectionnement linguistique, le cas échéant, ou de se diriger vers un programme de formation professionnelle ou technique, un programme de passage à l'université ou un programme menant à un grade offert dans un collège ou un institut. Les instructeurs de francisation ou d'ALS des collèges et instituts peuvent diriger les personnes intéressées vers les services de consultation de l'établissement afin de leur permettre de suivre un programme qui répond à leurs besoins.

**Collèges et instituts offrant des programmes de type CLIC, ELSA ou de francisation :**  
**en Colombie-Britannique - ELSA**

le Camosun College, le North Island College, le Northwest Community College et le Vancouver Community College;

**en Alberta – CLIC**

le Bow Valley College et le NorQuest College;

**en Saskatchewan - CLIC**

le Cypress Hills Regional College et le Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIAST);

**en Ontario - CLIC**

le Algonquin College of Applied Arts and Technology, le Centennial College of Applied Arts and Technology, le Mohawk College of Applied Arts and Technology et le Sir Sanford Fleming College;

**au Québec – Francisation**

le Cégep André-Laurendeau, le Collège de Bois-de-Boulogne, le Cégep Marie-Victorin, le Cégep de Saint-Laurent et le Cégep du Vieux-Montréal;

**à l'Île-du-Prince-Édouard - CLIC**

le Holland College.

**Les programmes de français langue seconde (FLS) et d'anglais langue seconde (ALS)** sont offerts à temps partiel ou à temps plein dans les collèges et les instituts aux étudiants dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais. Dans la plupart des cas, la durée de la formation linguistique n'est pas établie d'avance, l'étudiant continuant les cours jusqu'à ce qu'il ait atteint les objectifs qu'il s'est fixés. Les cours de FLS et d'ALS mettent l'accent sur les compétences linguistiques qui vont aider les étudiants à fonctionner dans la société canadienne et à atteindre leurs objectifs personnels, scolaires et professionnels.

**Les cours de français et d'anglais à des fins académiques** conviennent tout particulièrement aux étudiants de FLS et d'ALS de niveau intermédiaire ou avancé. Ils sont conçus pour les aider à parfaire leurs connaissances linguistiques et atteindre le niveau scolaire requis pour accéder aux programmes de formation professionnelle ou technique, aux programmes de passage à l'université ou menant à un grade, dispensés par des établissements canadiens d'enseignement postsecondaire tels que les collèges, les instituts de technologie ou les universités. Ces programmes permettent d'améliorer les compétences en communication et compréhension orales ainsi que les compétences en lecture et en écriture de façon à terminer des études postsecondaires au Canada avec succès.

L'étude devait permettre d'avoir une meilleure idée des effectifs des cours d'ALS, de FLS et des cours de type CLIC. Les résultats obtenus à ce sujet ne nous permettent pas de fournir des chiffres cumulatifs sur le nombre de personnes inscrites à ces programmes en raison du manque d'uniformité des éléments de réponse. Voici toutefois quelques exemples :

**Exemples d'inscription aux cours d'ALS, de FSL et aux programmes de type CLIC**

**Au Algonquin College of Applied Arts and Technology :** 180 étudiants dans le programme

CLIC et 170 immigrants dans les cours d'ALS, pour un total de 350 immigrants par session;

**au Cégep André-Laurendeau :** 500 étudiants immigrants financés par le MRCI chaque année;

**au Bow Valley College :** de 900 à 1 000 immigrants dans les cours d'ALS (600 à temps plein et de 300 à 400 à temps partiel), dont le programme CLIC;

**au Camosun College :** 200 ETP (équivalents à temps plein) subventionnés à partir du financement de base du collège et 25 places supplémentaires financées, soit un total de 250

étudiants, y compris dans les cours d'ESLA;

**au Centennial College** : 700 étudiants inscrits au programme CLIC financés chaque année, de 250 à 300 immigrants inscrits aux cours d'anglais à des fins académiques chaque année.

**au Douglas College** : un maximum de 185 immigrants par année (soit 50 % du nombre total d'inscriptions) inscrits aux cours d'anglais à des fins académiques;

**au George Brown College** : un maximum de 450 immigrants qui suivent un cours ordinaire d'ALS, un cours linguistique de spécialité commerciale ou un cours de préparation au TOEFL;

**au Grant MacEwan College** : 171 immigrants qui suivent des cours d'ALS à temps plein et de 60 à 80 immigrants inscrits à des cours du soir d'anglais commercial;

**au Holland College** : 42 places financées dans le cadre du programme CLIC;

**au Humber College Institute of Technology and Advanced Learning** : un maximum de 130 immigrants qui suivent des cours d'anglais à des fins académiques;

**au Langara College** : plus de 90 étudiants qui suivent des cours d'anglais à des fins académiques;

**au NorQuest College** : 400 immigrants inscrits par session au programme CLIC;

**au Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse** : de 20 à 25 étudiants inscrits l'an dernier au cours d'ALS;

**au Red River College of Applied Arts, Science and Technology** : 393 immigrants inscrits l'an dernier et 191 inscrits à ce jour depuis octobre 2003;

**au SIAST** : 117 immigrants inscrits au programme CLIC (72 à Saskatoon et 45 à Regina);

**au Vancouver Community College** : un total de 6 000 immigrants qui suivent des cours de langue, y compris dans le cadre d'activités organisées avec les bibliothèques ou autres, et notamment des cours ELSA;

**au Cégep du Vieux-Montréal** : 300 étudiants immigrants financés chaque année par le MRCI.

Voici quelques exemples de pratiques novatrices lancées par des collèges et instituts dans le domaine de la formation linguistique :

< **Le Douglas College** offre un programme d'ALS unique en son genre destiné aux immigrants, le Programme de partenariat linguistique (Language Partner Program), par l'entremise duquel près de 30 étudiants immigrants sont jumelés à un camarade anglophone. Ce projet est né de la constatation que les étudiants immigrants avaient besoin d'établir des contacts au sein de la culture d'accueil, mais que cela leur était difficile, en raison d'un manque de confiance et de la peur d'ennuyer leurs interlocuteurs à cause de leur lenteur à s'exprimer. Ce programme met en contact les étudiants immigrants avec d'autres étudiants du Collège ou des membres de la collectivité prêts à se lier d'amitié et à converser avec eux pendant au moins une heure par semaine.

< Par ailleurs, le département d'ALS du Douglas College a institué deux bourses pour étudiants immigrants. Octroyées deux fois l'an, ces bourses permettent à quatre étudiants d'en bénéficier chaque année.

< **Le Red River College of Applied Arts, Science and Technology** dispose aussi d'un programme de partenariat linguistique par l'entremise duquel les étudiants immigrants enseignent leur langue à des étudiants canadiens qui, en retour, les aident à parler anglais et à mieux maîtriser cette langue.

## 2.2.2 Programmes d'anglais langue seconde à des fins professionnelles

Voici une liste de collèges et instituts situés en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba qui offrent des programmes d'anglais langue seconde de spécialité à temps plein et à temps partiel, conçus pour des apprenants de niveau intermédiaire ou avancé. Ces programmes visent à répondre

aux besoins linguistiques des étudiants ayant des objectifs précis en ce qui a trait à leur emploi, à leurs études et à leur établissement.

### **Colombie-Britannique**

#### **Vancouver Community College, Vancouver**

Le département d'anglais professionnel (Professional and Career English PACEJ) dispense les programmes suivants :

- **Le programme d'anglais à des fins académiques et professionnelles individualisé (Self-Paced Program)** est un programme sur mesure qui convient aux personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle qui ont déjà acquis une expérience professionnelle dans leur pays d'origine et qui cherchent à acquérir des compétences linguistiques à des fins professionnelles ou scolaires, à leur propre rythme.
- **Le cours d'ALS des sciences de la santé** est conçu pour des personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle et qui doivent obtenir une équivalence du niveau d'anglais de 12<sup>e</sup> année pour s'inscrire aux programmes des sciences de la santé du collège communautaire de Vancouver : formation pratique en sciences infirmières, technicien en pharmacie, assistant de laboratoire médical, coordonnateur de services hospitaliers, assistant dentaire / accueil, technicien de laboratoire dentaire, denturologiste.
- **Le programme d'ALS commercial (English for Business and Customer Relations)** est destiné aux personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle qui occupent actuellement un emploi, possèdent une expérience professionnelle ou souhaitent poursuivre une carrière commerciale, technique ou dans les services à la clientèle.
- **Les programmes de compétences mixtes (Combined Skills Programs)** permettent aux personnes ayant un niveau d'ALS intermédiaire ou avancé d'acquérir une formation et une expérience professionnelles combinées à un perfectionnement sur mesure en ALS. Au terme de leur diplôme, les étudiants ont acquis des compétences de travail, une capacité à communiquer de manière efficace et un savoir-faire culturel leur permettant de trouver un emploi. Les diplômés, qui se voient décerner un certificat du collège communautaire de Vancouver, sont considérés comme « employables ».

Tous ces programmes, offerts à temps plein, sont dispensés par deux enseignants, l'un, instructeur spécialisé en formation professionnelle, l'autre, enseignant qualifié d'ALS. L'instructeur travaille sur les compétences théoriques et pratiques tandis que l'enseignant d'ALS développe les techniques de communication requises pour la formation et l'emploi. On forme aussi les étudiants à la recherche d'un emploi. Voici la liste des programmes de compétences mixtes offerts par le collège communautaire de Vancouver :

- Soutien à domicile / aide-résident en soins / ALS
- Arts culinaires / ALS
- Coiffure/ALS
- Boulangerie et pâtisserie / ALS
- Comptabilité/ALS



## **Alberta**

### **Bow Valley College, Calgary**

#### **Aide-comptable – Certificat d’ALS**

Le programme d’ALS pour aide-comptable, qui s’échelonne sur une période de 44 semaines, est conçu pour les immigrants sans emploi qui veulent obtenir un poste de débutant en comptabilité mais qui n’ont ni les compétences linguistiques, ni les compétences professionnelles pour le faire. Ce programme combine une formation professionnelle et des cours d’anglais langue seconde (ALS). Les cours d’ALS sont adaptés aux besoins des intéressés afin de leur permettre de fonctionner dans un milieu de travail canadien et de comprendre les manuels et le matériel de formation professionnelle. Le programme leur permet d’acquérir la théorie et la pratique des principes comptables de même que de se familiariser avec les logiciels informatiques de comptabilité. Les étudiants apprennent à ouvrir et tenir une série de comptes, ainsi qu’à faire les opérations comptables voulues, notamment à préparer les états financiers. Les compétences commerciales de base, telles que le fonctionnement d’un bureau, l’utilisation des logiciels Microsoft Word et Excel, et les logiciels courants de comptabilité sont également étudiés.

### **NorQuest College, Edmonton**

#### **Programmes d’ALS pour gens de métier (ESL Trades)**

Le programme d’ALS pour gens de métier est destiné aux immigrants possédant une formation et une expérience de travail dans un métier donné. Il permet aux intéressés d’obtenir les préalables du métier en question, de trouver un emploi et de se qualifier progressivement dans le domaine. Ce programme les aide également à perfectionner leur niveau d’anglais et à acquérir les compétences nécessaires à la recherche d’un emploi, telle que la rédaction du curriculum vitæ et le ciblage d’employeurs potentiels.

## **Manitoba**

### **Red River College of Applied Arts, Science and Technology, Winnipeg**

**Le programme d’anglais commercial (English for Business Purposes)** est conçu pour les étudiants qui ont une formation commerciale ou manifestent un intérêt pour ce domaine. Il vise à développer les compétences linguistiques des étudiants afin de leur permettre de fonctionner dans le milieu des affaires ou de suivre une formation approfondie dans le domaine. Ce programme de niveau avancé aide les étudiants à lire et à comprendre la documentation commerciale, à rédiger des rapports et à enrichir leur vocabulaire commercial. Les compétences orales sont développées au moyen d’exposés et de discussions en classe. Les connaissances commerciales sont approfondies par le biais d’entrevues d’information, de travaux de recherche, de conférences données par des gens d’affaires ainsi que par une expérience de travail.

**Le programme d’anglais pour aides-soignants** convient aux étudiants qui ont besoin d’un perfectionnement linguistique pour travailler dans le domaine des soins de santé ou se préparer à la formation d’aide-soignant. Ce programme d’ALS de niveau intermédiaire permet aux étudiants de communiquer efficacement dans des contextes quotidiens d’échanges sociaux et de soins de santé. Les étudiants ont par ailleurs l’occasion de se familiariser davantage avec le domaine des soins de santé au Manitoba par des voyages organisés, des conférences, des entrevues d’information et une expérience de travail à titre de bénévole.

**Le programme d’anglais des sciences infirmières (English for Nursing Purposes)** vise à développer les compétences linguistiques requises pour entreprendre des études en sciences infirmières. Ce programme d’ALS de niveau intermédiaire est axé sur l’enrichissement du vocabulaire et l’amélioration des compétences en lecture et en écriture, et en communication et en compréhension orales dans ce domaine particulier. L’accent est mis sur le perfectionnement des

compétences en matière d'interaction sociale, d'échange d'information et de consignes, d'habileté à communiquer de manière persuasive et efficace afin que le travail soit exécuté, et à produire et comprendre les documents en usage dans le contexte infirmier. Les étudiants reçoivent par ailleurs une orientation sur la profession d'infirmière ou d'infirmier au Manitoba par des voyages organisés, des conférences, des entrevues d'information.

**Le programme de perfectionnement d'anglais des sciences infirmières (English for Nursing Refresher)** est un programme de six mois qui a pour but de perfectionner les compétences linguistiques des intéressés afin de favoriser leur admission au programme de recyclage des infirmières autorisées dispensé par le Collège Red River. Ce programme comprend une orientation culturelle à la pratique des sciences infirmières au Canada, par l'entremise de conférences, de visites de centres hospitaliers, d'une préparation aux examens, d'une formation terminologique dans le domaine des sciences infirmières et d'un perfectionnement linguistique dans le contexte infirmier.

**Le programme d'anglais à des fins professionnelles (English for Professional Purposes)** vise à aider les personnes ayant besoin d'un perfectionnement linguistique à se préparer aux études universitaires ou collégiales. Ce programme de niveau avancé cible le développement des compétences scolaires en matière de lecture, d'écriture, de compréhension et de communication orales en vue d'études postsecondaires.

**Le programme d'anglais à des fins techniques (English for Technical Purposes)** vise à développer les compétences linguistiques des personnes qui souhaitent saisir les occasions de formation et d'emploi offertes dans le domaine de la technologie. Ce programme de niveau avancé aide les étudiants à lire et à comprendre de la documentation technique, à rédiger des rapports et à perfectionner leurs compétences linguistiques dans le domaine technologique. Les étudiants développent leurs compétences orales au moyen de cours, d'exposés et de discussions. L'information technologique est obtenue par des entrevues d'information, des travaux de recherche et des conférences.

### **2.2.3 Programmes de formation professionnelle et technique**

Les collèges et les instituts offrent des programmes de formation professionnelle et technique à temps plein et à temps partiel dans divers domaines tels que la santé, les affaires, la technologie, les métiers, les arts appliqués, les activités créatrices, les services sociaux, le tourisme et les services d'accueil, le perfectionnement scolaire, la préparation universitaire et les programmes de préparation à l'emploi tels que l'apprentissage (formation d'apprentis). Les programmes de formation professionnelle et technique constituent une option intéressante pour les nouveaux arrivants au Canada à la recherche d'une formation qui les aidera à décrocher un emploi. Ces programmes sont centrés sur la préparation des étudiants à un emploi dans des professions ou métiers précis, qui répondent aux besoins du secteur des affaires ou de l'industrie.

D'après l'étude, les programmes de formation professionnelle et technique destinés aux immigrants combinent généralement une formation technique et une formation linguistique pour une profession donnée. Le Red River College a aussi mis au point des mécanismes de soutien très innovateurs pour les immigrants inscrits aux programmes de formation professionnelle et technique ordinaires.

Les collèges et les instituts situés dans des régions à forte densité d'immigrants ont éprouvé des difficultés à évaluer le nombre d'immigrants inscrits aux programmes de formation professionnelle. La population étudiante immigrante y est très élevée et ils ne conservent aucune donnée sur le statut d'immigrant de leurs étudiants. Voici quelques exemples de programmes novateurs de formation professionnelle et technique et des indications quant au taux d'inscription à ces programmes :

**Le Bow Valley College** compte à tout moment de 40 à 60 étudiants inscrits à ses cours de formation linguistique liés à une profession. Il s'agit là d'étudiants qui maîtrisent assez bien la langue, mais qui ont besoin d'acquérir du vocabulaire spécialisé. Ces cours sont destinés notamment aux aide-comptables, aux techniciens en réparation d'ordinateurs ou aux travailleurs en éducation de la petite enfance.

**Le Douglas College** offre un programme de soutien à domicile et de soins aux résidents (Home Support/ Resident Care ou HSRC) deux fois par an, en mai et en septembre, pouvant accueillir 15 étudiants à la fois. Ce programme commence par une session préparatoire au cours de laquelle sont combinés des cours d'anglais et des cours théoriques donnés par des instructeurs en soutien à domicile et soins aux résidents. Vient ensuite l'intégration complète au programme de HSRC proprement dit, auquel s'ajoutent des cours de soutien qui abordent le vocabulaire propre au domaine.

**Le George Brown College of Applied Arts and Technology** compte chaque année près de 400 étudiants immigrants inscrits aux programmes de formation professionnelle, y compris les programmes de préparation à l'emploi pour la main-d'œuvre formée à l'étranger, financés par le gouvernement de l'Ontario, dans les trois domaines suivants : soins infirmiers, programmation informatique et techniques de radiologie médicale.

**Le Northern Alberta Institute of Technology (NAIT)** estime à plus de 300 le nombre d'immigrants qui suivent ses divers programmes de formation professionnelle chaque année, qu'il s'agisse de programmes de formation de techniciens de laboratoire ou en radioscopie, de thérapeutes respiratoires, d'ingénieurs technologues, d'agents d'administration, de techniciens en informatique, de comptables, de personnel des finances ou de la commercialisation.

**Le Red River College of Applied Arts, Science and Technology** a confirmé l'inscription de 287 immigrants à des programmes de formation professionnelle en 2002-2003. Il s'agissait là de programmes ordinaires, ne visant pas particulièrement une clientèle immigrante. Le Collège Red River a adopté une approche unique qui reflète une volonté de faciliter l'intégration des étudiants immigrants dans les programmes de formation professionnelle ordinaires par l'entremise de services de soutien intensif offerts par le bureau des initiatives en matière de diversité et d'inclusion (Diversity and Inclusiveness Initiatives Office). Ce bureau organise des ateliers gratuits pour les étudiants immigrants, tels que des cours avancés de prononciation, des ateliers de rédaction et des cours de préparation aux examens qui viennent s'ajouter aux services de soutien tels que le mentorat ou le tutorat, offerts au centre d'apprentissage du collège.

**Le Vancouver Community College** estime à près de 15 000 le nombre total d'immigrants inscrits aux programmes de formation professionnelle offerts par l'ensemble du Collège, y compris aux programmes d'éducation permanente. Au nombre des activités novatrices offertes par ce Collège, mentionnons les cours de compétences socioculturelles (Social Cultural Competencies) qui préparent les travailleurs de la santé à mieux desservir les immigrants et qui aident le personnel immigrant de la santé à travailler au Canada en leur apprenant les pratiques locales et en les sensibilisant au travail dans un milieu multiculturel. Ce programme auparavant indépendant est désormais intégré à tous les programmes de formation en santé.

**Le Cégep du Vieux-Montréal** compte 42 infirmiers et infirmières formés à l'étranger inscrits à un programme de formation en soins infirmiers. Financé conjointement par Emploi-Québec, le MRCI et le ministère de la Santé, ce programme leur offre une mise à niveau et les prépare à l'examen d'agrément du gouvernement du Québec

## 2.2.4 Les programmes de préparation à l'emploi ou de transition accélérée

Il existe de nombreux exemples de programmes de préparation à l'emploi ou de transition accélérée qui facilitent la reconnaissance des titres de compétence étrangers et du même coup l'entrée de la main-d'œuvre immigrante sur le marché du travail. Les collèges et les instituts offrent généralement ces programmes avec l'appui financier du gouvernement provincial, en collaboration avec les associations et ordres professionnels. Voici les composantes-clés des programmes que les collèges et les instituts ont identifiées comme indispensables au succès de l'intégration des immigrants dans leur profession :

- une formation en ALS ou en FLS spécifique à la profession;
- une formation aux communications et à la culture du monde du travail au Canada;
- une mise à niveau technique conforme aux exigences canadiennes de la profession; et,
- des stages professionnels donnant droit à des crédits, des stages pratiques en fin de programme ou des programmes d'alternance études-travail pour permettre aux immigrants d'obtenir une expérience canadienne et d'établir des contacts.

Jusqu'à présent, les programmes de préparation à l'emploi et de transition offerts par les collèges et les instituts dans l'ensemble du pays se sont axés sur les techniques de soins infirmiers et autres professions du domaine de la santé, les domaines du génie et de la technologie, comme l'instrumentation, et enfin les métiers. L'Alberta, l'Ontario et le Québec participent activement au financement des programmes de préparation à l'emploi pour les gens de métier formés à l'étranger. Quelques exemples de programmes de ce type sont décrits ci-dessous.

### **Les programmes de préparation à l'emploi pour le personnel infirmier formé à l'étranger**

En **Alberta**, le **NorQuest College** a commencé à s'intéresser à un programme de formation pratique afin d'accélérer l'entrée sur le marché du travail d'infirmières et d'infirmiers qualifiés formés à l'étranger. Ce programme préparera les participants à l'examen du personnel infirmier auxiliaire autorisé du Canada.

En **Ontario**, des collèges et instituts ont reçu une aide financière du gouvernement provincial pour dispenser des programmes de formation au personnel infirmier formé à l'étranger afin de faciliter leur agrément et de favoriser leur accès à des postes d'infirmières et d'infirmiers dans des établissements de santé de l'Ontario :

**Le Algonquin College of Applied Arts and Technology** offre un programme semblable, le Foreign-Trained Nurse Project, financé par CIC et dispensé conjointement avec l'école de formation en santé et en études communautaires et l'institut de langue du Collège.

**Le Centennial College of Applied Arts and Technology et George Brown College of Applied Arts and Technology** ont noué un partenariat avec le Ryerson University, trois centres communautaires et quatre hôpitaux torontois pour dispenser le programme CARE qui offre un soutien pédagogique et professionnel au personnel infirmier formé à l'étranger afin qu'ils puissent obtenir à un emploi en Ontario.

**Le George Brown College of Applied Arts and Technology** offre une préparation au diplôme de programmeur informatique (services de santé et services financiers) aux personnes qualifiées formées à l'étranger. Il s'agit d'un programme offrant une autre possibilité de carrière à des ingénieurs, des technologues, des techniciens et autres qui ont une certaine formation et expérience en informatique.

**Le Michener Institute for Applied Health Sciences et le George Brown College of Applied Arts and Technology** se sont joints à six associations et ordres professionnels pour offrir un programme de préparation à l'emploi (Access and Options for Internationally-Trained Health Care Professionals) par l'entremise duquel les participants obtiennent une formation modulaire sur mesure en vue de décrocher un emploi dans les soins de santé intensifs, comme la technologie de radioscopie, la technologie de laboratoire médical et la thérapie respiratoire.

Au **Québec**, le **Cégep du Vieux-Montréal** a reçu une aide financière du gouvernement provincial pour offrir, en collaboration avec un organisme d'établissement de Montréal et l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec, un programme de préparation à l'emploi à l'intention du personnel infirmier formé à l'étranger. Ce programme les prépare aux examens d'agrément provinciaux et les aide à entrer sur le marché du travail.

### **Les programmes de préparation à l'emploi dans les domaines du génie et de la technologie**

**Le Cégep André-Laurendeau** dispense une formation dans certains secteurs pour aider les nouveaux arrivants à adapter leurs compétences au marché du travail canadien, notamment en nanotechnologie et instrumentation. Ces formations comprennent des stages donnant droit à des crédits. Les participants se voient décerner en fin de programme un certificat collégial qui confirme leurs aptitudes.

**Le Bow Valley College en Alberta** offre le programme de préparation à l'emploi (Work Experience for Immigrants), décrit dans la section 2.4 du présent rapport. Par l'entremise de ce programme, les immigrants sans emploi reçoivent une formation à la culture et aux communications en milieu de travail au Canada, à laquelle s'ajoute un stage de six semaines en entreprise.

**Le Humber Institute of Technology and Advanced Learning** dirige un centre pour les professionnels formés à l'étranger (Centre for Foreign-Trained Professionals) financé par RHDC. Ce centre offre un programme de quatre semaines visant à aider des professionnels et des gens de métier formés à l'étranger à trouver un travail qui corresponde à leurs qualifications et à leur expérience.

**Le Cégep du Vieux-Montréal** a mis sur pied, en collaboration avec l'Ordre des ingénieurs du Québec, un programme de préparation à l'emploi qui comprend à la fois une formation linguistique technique et une formation informatique devant leur permettre de décrocher un emploi.

### **Les programmes de préparation à l'emploi pour les gens de métier**

**En Alberta, le NorQuest College** offre un programme d'ALS de 40 semaines pour les gens de métier qui possèdent les compétences professionnelles mais n'ont pas la terminologie anglaise pour exercer leur métier. Ce programme permet aux gens de métier immigrants d'acquérir le vocabulaire technique et de trouver un emploi dans leur domaine d'activité. Il leur permet d'améliorer leur niveau de compétence linguistique et leur aptitude à rechercher un emploi, que ce soit pour trouver un employeur ou rédiger leur curriculum vitæ. Les personnes qui réussissent cette formation se voient décerner un certificat du NorQuest College ainsi que des certificats de Secourisme, de sécurité des

chantiers et du SIMDUT, ainsi qu'une lettre du ministère de l'Apprentissage et de la Formation à l'industrie, qui donne les résultats des participants à l'examen d'agrément.

Voici deux exemples de collèges de l'**Ontario** qui offrent des programmes financés par le gouvernement provincial en vue de favoriser la reconnaissance des titres de compétence et l'intégration des gens de métier formés à l'étranger.

**Le Georgian College of Applied Arts and Technology** offre un programme de préparation à l'emploi (Bridges to Employment) en collaboration avec la commission de formation du comté de Simcoe, l'Association des fabricants de pièces d'automobile et les services Global Placement. Le programme vise à préparer les machinistes de précision et les vérificateurs de l'usinage et de l'outillage à l'examen d'agrément ou à les exempter d'une partie de l'apprentissage.

**Le Fanshawe College of Applied Arts and Technology** dispense, en collaboration avec 3M Canada inc., un programme de préparation à l'apprentissage (Preparation for Apprenticeship, Trades and Technology) qui vise à pallier les principales pénuries dans les métiers spécialisés des industries manufacturières (machinistes, fabricants d'outils et de matrices, mécaniciens industriels et mécaniciens-soudeurs) en préparant les participants à l'examen d'agrément.

### 2.2.5 Les programmes de formation en cours d'emploi

Quelques collèges et instituts offrent également des programmes et des services en cours d'emploi. Ces programmes comportent le placement en milieu de travail des immigrants qui suivent une formation professionnelle ou des cours de FLS ou d'ALS, une formation professionnelle en milieu de travail en collaboration avec une entreprise privée ou une formation sous contrat pour les entreprises ou l'industrie afin d'offrir une mise à niveau professionnelle à la main-d'œuvre immigrante dans un domaine précis, que ce soit linguistique ou technique.

Un certain nombre d'établissements prévoient des placements en milieu de travail à la fin de la formation technique ou du programme de FLS ou d'ALS. C'est le cas par exemple du Cégep André-Laurendeau à Montréal, du Bow Valley College à Calgary et du George Brown College of Applied Arts and Technology à Toronto. Ce placement est considéré comme un élément crucial pour améliorer l'efficacité des programmes de formation car il offre aux étudiants immigrants l'occasion d'acquérir une expérience de travail canadienne.

Voici quelques exemples de pratiques novatrices dans le secteur de la formation en cours d'emploi :

- < **Le Langara College** offre un programme d'aide-résident en soins à l'intention des nouveaux Canadiens. Les étudiants sont placés en situation réelle de travail, dans des centres hospitaliers de longue durée et des établissements de soins pour enfants où ils reçoivent également leur formation. Il s'agit d'un programme de 17 semaines qui forme jusqu'à 150 personnes chaque année, en majorité des immigrants.
- < **Le Douglas College** offre aussi deux programmes par l'entremise de contrats de formation signés avec des établissements de soins afin de mettre à niveau des travailleurs de la santé qui étaient susceptibles de perdre leur emploi suite à des modifications apportées à la délivrance de titres et certificats dans le secteur de la santé.
- < **Le NAIT** dispense un programme comparable où la mise à niveau technique se fait dans des campus mobiles. Le NAIT a ainsi offert une formation sur place à des grutiers, parmi lesquels on comptait un nombre important d'immigrants.

### 2.2.6 La formation en milieu communautaire

La formation en milieu communautaire est offerte par l'intermédiaire des centres d'apprentissage et dans le cadre de programmes offerts en collaboration avec les bibliothèques municipales et les centres communautaires. Ainsi, le **Vancouver Community College**, dont les deux campus desservent une importante clientèle immigrante, offre un soutien aux centres d'apprentissage situés dans les bibliothèques municipales, ce qui permet aux étudiants de bénéficier de l'aide de tuteurs au rythme qui leur convient. Ce Collège offre également des cours dans les centres communautaires et un programme d'ALS (Homefront English Program), où des cours sont donnés au domicile des immigrants par des instructeurs d'anglais. Ce service est conçu surtout pour les mères de famille ayant de jeunes enfants ou les immigrants plus âgés.

### 2.3 Les services d'orientation et de consultation

Les collèges et les instituts qui ont participé à l'étude ont confirmé que les services d'orientation et de consultation sont offerts à tous les étudiants, y compris les immigrants. Ces services donnent du soutien aux étudiants pour leur permettre de terminer leur formation et de décrocher un emploi. Si les collèges et les instituts n'offrent généralement pas de services d'orientation et de consultation aux immigrants en particulier, les participants à l'étude ont confirmé que, pour pouvoir offrir efficacement de tels services dans leur collectivité, il leur fallait nécessairement tenir compte des problèmes des immigrants.

Les services de consultation mis en place par les collèges et les instituts sont fréquemment utilisés par les étudiants immigrants. Certains établissements ont amélioré les services aux immigrants en ajoutant des programmes novateurs de mentorat ou d'entraide, dont on trouvera la description ci-dessous. Les collèges et les instituts recommandent aussi aux étudiants immigrants, selon leurs besoins, de communiquer avec les organismes d'établissement de leur collectivité pour que ceux-ci leur offrent des services complémentaires de consultation et de soutien à l'intégration.

Voici quelques exemples intéressants de services de consultation offerts aux étudiants immigrants :

< Au **Camosun College** à Victoria, les étudiants immigrants peuvent bénéficier des services d'un conseiller multiculturel en cas de difficultés. Ce conseiller, qui est en relation avec l'un des organismes communautaires disposant de conseillers à l'établissement, pourra, le cas échéant, faire appel à cet organisme, parfois mieux placé pour venir en aide aux étudiants immigrants.

< **Le Centennial College of Applied Arts and Technology** à Toronto dispose aussi de services de consultation très utiles pour aider les étudiants immigrants qui ont des difficultés à entrer dans le système collégial, difficultés qui s'inscrivent dans le cadre du mandat que se donne le Collège en offrant ces services. Pour répondre à des besoins particuliers, le Collège organise parfois des ateliers susceptibles d'intéresser particulièrement les étudiants immigrants.

< Au **Douglas College**, les immigrants représentent généralement les deux tiers des usagers des services de consultation ordinaire et de consultation scolaire. Les étudiants immigrants ont un accès illimité au centre d'apprentissage dont la majorité des usagers (entre les deux tiers et les trois quarts) ont l'anglais comme seconde langue. Selon le coordinateur du centre d'apprentissage, ils y obtiennent du soutien non seulement en anglais, mais aussi en comptabilité, en mathématiques commerciales et en économie. Ils ont parfois besoin d'aide en raison de leur

niveau d'anglais limité ou de leur manque de connaissance de la culture. Parfois aussi, ils ne disposent pas des connaissances contextuelles suffisantes pour suivre les cours.

< **Le George Brown College of Applied Arts and Technology** a établi un nouveau service de consultation en matière d'accès (Access Advising) qui remplace de fait les services d'orientation. L'équipe de conseillers travaille avec les étudiants confrontés à des difficultés de toute sorte, par exemple : il leur manque des crédits, ils ont besoin d'une évaluation et d'une reconnaissance des acquis, ils veulent changer de métier ou ils n'ont tout simplement pas été acceptés. Ce service est offert sur une base individuelle afin d'aider les intéressés à entrer au Collège. Démarré en avril 2003, il a pu desservir 800 étudiants entre mai et septembre 2003. Bien qu'on ne dispose pas de chiffres précis quant à la proportion d'étudiants immigrants qui l'ont utilisé, la zone desservie par le George Brown College donne à penser que la proportion d'immigrants était élevée.

< **Le Red River College of Applied Arts, Science and Technology** a mis en place des services de consultation novateurs :

< Tout d'abord, en créant un poste de conseiller pédagogique et communautaire au bureau des initiatives en matière de diversité et d'inclusion. Ce conseiller a notamment pour mandat d'aider les étudiants immigrants à faire évaluer leurs titres de compétence, de les conseiller et de travailler en collaboration avec les organismes offrant des services aux immigrants et les services d'immigration du gouvernement provincial.

< Actuellement, le Collège offre aussi un programme de mentorat où les étudiants immigrants sont mis en relation avec des étudiants canadiens pour favoriser leurs connaissances culturelles mutuelles et procurer aux étudiants immigrants un mentor canadien.

< Les immigrants qui suivent des programmes de formation professionnelle peuvent participer à des ateliers gratuits de plus haut niveau, tels que des cours avancés de prononciation, des cours de préparation aux examens d'ALS ou encore des ateliers de rédaction.

< **Le Vancouver Community College** a conçu un programme d'entraide étudiant (Peer Helper Program) qui permet d'améliorer les services de consultation destinés aux immigrants. Les étudiants qui y participent ont été formés par le centre d'orientation pour offrir aux immigrants des services de consultation particuliers dans leur langue maternelle. Ils leur offrent notamment une aide en matière de traduction, d'obtention de recommandations et de soumission de demandes d'admission.

## **2.4 Le financement des programmes et des services offerts par les collèges et les instituts aux immigrants**

Les collèges et les instituts qui ont participé à l'étude ont confirmé que leur champ d'action est limité en ce qui concerne les types de programmes et de services qu'ils peuvent créer pour un groupe cible tels que les immigrants. Les modes de financement des programmes et services décrits dans ce rapport varient en fonction des structures de financement qui lient les établissements à leur gouvernement provincial, des sources de financement complémentaires auxquels ils ont accès, et de la taille de la clientèle immigrante qu'ils desservent.

Les services d'évaluation sont généralement financés à partir d'un ensemble composite de sources, comprenant notamment les subventions d'exploitation versées aux collèges et instituts par le gouvernement provincial, les frais imposés aux étudiants et les revenus provenant du recrutement d'étudiants étrangers. À l'origine, certains services d'évaluation ont été mis en place pour les étudiants étrangers pour ensuite être offerts ou adaptés aux étudiants immigrants. Les services d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA) sont financés partiellement par les subventions



d'exploitation provinciales pour couvrir principalement les coûts de personnel responsable de ces services, et partiellement par les frais imposés aux étudiants. Le barème tarifaire des services d'ERA, qui varie d'une province à l'autre, peut être établi comme suit :

- tarif fixe estimé à environ 100 \$ par cours à évaluer;
- tarif établi à 50 % du tarif courant approuvé pour le cours;
- tarif calculé en fonction de la durée du cours et pouvant aller de 75 \$ à 250 \$ par cours.

Les sources de financement des programmes d'enseignement et de formation varient beaucoup. En voici des exemples :

< Les cours de français langue seconde et d'anglais langue seconde (FLS et ALS) sont offerts en tant que programmes réguliers dans certains établissements alors qu'ils le sont par l'entremise de l'éducation permanente dans d'autres.

- Les cours de FLS et d'ALS dispensés dans le cadre des programmes réguliers sont financés par diverses sources, y compris les subventions d'exploitation provinciales, les droits de scolarité et, parfois, le revenu provenant des étudiants étrangers.
- Les programmes de FLS et d'ALS dispensés dans le cadre de l'éducation permanente sont financés différemment selon la province. Dans certaines provinces comme l'Alberta, le Québec et l'Ontario, les droits de scolarité pour ces cours sont établis par le gouvernement provincial, qui subventionne ensuite les collèges et les instituts pour offrir ces cours, par le biais des subventions d'exploitation. Dans d'autres provinces, les cours sans crédit ne sont pas subventionnés mais administrés sur la base du recouvrement des coûts. Le gouvernement de la Colombie-Britannique ne subventionne pas directement les cours sans crédit. Les établissements reçoivent un financement provincial basé sur leur propre programme d'enseignement, chaque établissement étant libre de pouvoir inclure des cours sans crédit dans leurs sources de revenu comprenant par exemple des subventions gouvernementales, des revenus annexes ou encore des campagnes de financement.
- Les programmes CLIC, d'ELSA et de francisation sont financés entièrement par CIC ou les ministères provinciaux responsables de ces formations en Colombie-Britannique et au Québec. Bon nombre d'établissements ont de la difficulté à couvrir l'ensemble des avantages sociaux des employés responsables de la prestation de ces programmes.

< Les programmes professionnels et techniques, les programmes de sciences appliquées menant à un grade et les programmes de passage à l'université sont financés par un ensemble composite de droits de scolarité et de subventions d'exploitation provinciales versées aux collèges et instituts. Les droits de scolarité et les structures actuelles de l'aide financière limitent l'accès des immigrants aux programmes ordinaires offerts dans les collèges et les instituts. On constate un manque de bourses pour immigrants et une insuffisance en matière d'aide financière pour les études à temps partiel et les cours du soir que de nombreux immigrants se voient contraints de suivre en raison de leurs responsabilités familiales. L'admissibilité des immigrants aux bourses est également limitée lorsqu'ils travaillent plus de 20 heures par semaine. Les barèmes tarifaires désavantagent également les immigrants dans la mesure où les cours dispensés individuellement sont plus coûteux que s'ils étaient pris dans le cadre d'un programme.

< Les programmes de préparation à l'emploi actuellement dispensés dans les collèges et les instituts de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec sont financés par l'entremise d'initiatives provinciales visant à favoriser la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Ces programmes sont offerts à titre de projets pilotes et ne sont généralement pas intégrés aux activités ordinaires des collèges et instituts

< La formation en milieu de travail est dispensée sur une base contractuelle de recouvrement des coûts pour la clientèle du secteur public ou privé.

< La formation communautaire offerte par certains collèges et instituts de la Colombie-Britannique en collaboration avec des bibliothèques et des centres communautaires est généralement gratuite pour les étudiants; elle est financée à partir des subventions d'exploitation provinciales de base versées aux collèges et instituts. Les programmes de formation communautaires ont fait l'objet de coupures budgétaires importantes dans l'ensemble du pays en raison des compressions générales auxquelles ont été soumis les collèges et les instituts.

Les services d'orientation et de consultation sont offerts aux étudiants dans le cadre des services ordinaires fournis par les collèges et les instituts. Les centres d'apprentissage dispensent des services complémentaires pour favoriser l'achèvement des études, ce qui s'avère particulièrement utile pour les étudiants immigrants. Les départements offrant ces services d'orientation et de consultation, y compris les centres d'apprentissage, sont financés par l'entremise des subventions d'exploitation des établissements provenant du gouvernement provincial. D'autres programmes créés pour les immigrants tels que l'entraide étudiante, le mentorat ou le partenariat linguistique sont relativement peu onéreux dans la mesure où ils reposent sur le bénévolat étudiant. Les coûts de démarrage de ces programmes et de formation des bénévoles sont financés soit par l'entremise du financement provincial de projets ou par le biais du budget d'exploitation de l'établissement pour les services d'orientation et de consultation.

## **2.5 Où les programmes et les services aux immigrants sont offerts**

La majorité des programmes et des services sont offerts dans les campus principaux des collèges et des instituts. Dans certains cas, ils sont aussi offerts partiellement dans des campus régionaux ou satellites.

Le Nova Scotia Community College a signalé que le gouvernement provincial étudie actuellement une stratégie visant à favoriser l'immigration et à accroître l'établissement d'immigrants dans les villes et municipalités situées en zone rurale, afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le NSCC est bien placé pour aider le gouvernement à mettre en œuvre cette stratégie car il peut facilement apporter son soutien à l'intégration des immigrants dans les collectivités rurales par l'entremise de ses 13 campus répartis dans toute la province. Le NSCC a aussi commencé à collaborer avec l'Association métropolitaine d'établissement des immigrants d'Halifax (Metro Immigrant Settlement Association ou MISA) et l'ensemble des services en ligne du Collège pour adapter le programme de la MISA, News Beginnings, (Nouveaux départs) en vue d'en faire un programme en ligne accessible aux immigrants qui s'établissent à l'extérieur d'Halifax. New Beginnings est un service d'emploi pour les nouveaux arrivants au Canada axé sur l'intégration en milieu de travail.

Tel qu'indiqué dans la section 2.2.5 du présent rapport, certains collèges ont commencé à offrir des programmes et des services de formation en cours d'emploi en coordonnant des placements en milieu de travail pour les étudiants immigrants dans le cadre de formations professionnelles offertes en collaboration avec une entreprise privée ou sous contrat.

Les collèges et les instituts ont aussi commencé à envisager d'offrir certains programmes et services aux immigrants à l'étranger avant leur départ pour le Canada. Citons l'exemple du Centennial College of Applied Arts and Technology qui dispose de plusieurs sites à l'étranger accessibles aux immigrants potentiels. Ce Collège fait également partie, depuis 2003, d'un consortium réunissant plusieurs établissements (le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, le Grant MacEwan College, le Dalhousie University, le York University et le Athabasca University) et la fondation Maytree. Ce consortium a pour objectif d'élaborer une proposition à l'intention de

RHDCC afin d'obtenir une subvention pour un projet d'étude sur la possibilité, pour les collèges et les universités, d'offrir des évaluations et une formation aux nouveaux immigrants avant leur arrivée au Canada.

## **2.6 Le type d'accès aux programmes et services pour les immigrants**

Les immigrants accèdent aux programmes et services des collèges et des instituts directement ou sur recommandation des services des gouvernements provinciaux ou fédéral ou des organismes d'établissement des immigrants.

### **Accès direct**

Presque tous les collèges et instituts ont confirmé que les immigrants s'inscrivaient d'eux-mêmes aux programmes. En effet, l'information est transmise de plus en plus par le bouche-à-oreille, que ce soit par le biais d'autres immigrants, d'organisations ethnoculturelles ou de relations que les immigrants ont dans leur pays d'origine. Ainsi, le Vancouver Community College a confirmé que les immigrants qui s'inscrivent à ses programmes en ont d'abord entendu parler par quelqu'un d'autre. Dans le cadre du sondage mené par le Collège Centennial auprès de ses étudiants des cours d'ALS préparatoire, 50 % d'entre eux ont affirmé avoir entendu parler du programme par quelqu'un d'autre. Par ailleurs, 50 % ont dit en avoir pris connaissance via le site Web du Collège. Bien que le Collège soit situé dans une région de Toronto à forte densité d'immigrants, 94 % des étudiants interrogés ont déclaré avoir un ordinateur à la maison.

### **Accès sur recommandation de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)**

Tel qu'indiqué à la section 2.2.1, 18 les collèges et les instituts offrent actuellement des programmes CLIC ou programmes équivalents à la collectivité qu'ils desservent, et 11 établissements servent aussi de centres d'évaluation CLIC. Ces données confirment bien que, dans tous ces collèges, on compte des immigrants qui en sont à leur première année d'établissement et ont entamé un programme de formation sur recommandation de CIC. Les établissements qui n'offrent pas de programmes de type CLIC ont aussi été dirigés par CIC vers des cours d'ALS et de FLS ordinaires mais à un degré moindre. Le Red River College of Applied Arts, Science and Technology n'a reçu de demandes d'inscription de CIC que pour des réfugiés parrainés par le gouvernement.

### **Accès sur recommandation de Ressources humaines et Développement des compétences Canada**

Une moitié environ des collèges et instituts qui ont participé à l'étude ont indiqué que des demandes leur avaient été adressées par RHDCC afin d'offrir leurs services à des immigrants commençant des cours d'ALS ou une formation professionnelle après leur première année d'établissement. Ces demandes sont souvent subventionnées par RHDCC dans le cadre de projets visant à l'intégration des immigrants ou de l'assurance-emploi. C'était le cas de demandes reçues par le Centre pour la main-d'œuvre formée à l'étranger (Centre for Foreign Trained Professionals) du Humber College Institute of Technology and Advanced Learning.

## Accès sur recommandation des gouvernements des provinces et territoires

Les collèges et les instituts de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec ont indiqué que certains de leurs étudiants leur avaient été envoyés par leur gouvernement provincial. Voici la liste des ministères par lesquels ils avaient été recommandés :

Colombie-Britannique : ministère des Services aux communautés, aux autochtones et aux femmes  
**Alberta** : **ministère des Ressources humaines et de l'Emploi, ministère de l'Éducation**  
Manitoba : ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse; ministère du Travail et de l'Immigration; Immigration et Multiculturalisme;  
Ontario : ministère de la Formation et des Collèges et Universités  
**Québec** : **ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration; Emploi-Québec (ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille).**

## Accès sur recommandation des organismes d'établissement des communautés immigrantes

La moitié environ des collèges et instituts ont confirmé qu'ils avaient été recommandés par les organismes d'établissement des communautés immigrantes et qu'ils avaient, de leur côté, recommandé des étudiants immigrants à ces organismes afin qu'ils en obtiennent, le cas échéant, des services de consultation et d'aide à l'établissement.

### 2.7 Les partenariats

Les collèges et les instituts répondent aux besoins des immigrants établis dans les collectivités qu'ils desservent en s'engageant dans des partenariats, officiels ou non, au niveau local, provincial, voire même pancanadien. Les collèges et les instituts qui ont participé à l'étude ont identifié neuf types de partenariats dans lesquels ils se sont engagés pour offrir des programmes et des services aux immigrants. Vous trouverez ci-dessous une description de ces différents partenariats.

#### Les organismes communautaires d'établissement des immigrants

En plus de recevoir les demandes de formation des organismes d'établissement des immigrants, les collèges et les instituts travaillent de façon informelle avec eux. Parfois, ils sont liés de façon plus formelle lorsque les organismes d'établissement signent un contrat avec les collèges ou les instituts pour des formations particulières, généralement dans le cadre d'un projet financé par des ministères fédéraux ou provinciaux. Voici quelques exemples de partenariats de ce type :

- < **Le Red River College of Applied Arts, Science and Technology** a adopté une approche intéressante pour favoriser ses partenariats avec les organismes d'établissement des immigrants. Il y est parvenu par l'entremise de son conseiller pédagogique et communautaire (du bureau des initiatives en matière de diversité et d'inclusion) qui a pour mandat direct d'établir des relations avec ces organismes et de les entretenir, et par la création d'un comité consultatif de diversité culturelle dans le Collège, comprenant des représentants des organismes d'établissement des immigrants. Le Collège a organisé au printemps dernier un forum pour les immigrants afin de voir quels seraient les autres services à mettre sur pied pour desservir les immigrants et identifier les stratégies que le Collège pourrait adopter pour y parvenir.
- < **Le Cégep du Vieux-Montréal** s'est engagé dans des partenariats avec l'organisation provinciale **CAMO Immigrant** et l'organisme **Hirondelle** qui offre des services d'établissement et d'intégration

aux immigrants de la région de Montréal. CAMO Immigrant et Hirondelle ont signé un contrat avec le Cégep pour élaborer et mettre en place un programme de formation destiné au personnel infirmier formé à l'étranger. Hirondelle procède à la sélection initiale des candidats et constitue des groupes ayant des besoins similaires, comme par exemple le personnel infirmier. Une aide au logement et à la garde d'enfant est également offerte aux étudiants. Le Cégep de son côté recommande à ses étudiants immigrants de consulter Hirondelle lorsqu'ils ont besoin d'une aide psychosociale supplémentaire et d'un suivi. Le **Centre d'intégration de la main d'œuvre immigrante (CIMOI)** a également noué un partenariat avec le Cégep pour offrir de la formation à des groupes d'étudiants immigrants.

### **Les administrations et les comités municipaux**

Les collèges et les instituts ont entamé des pourparlers à l'échelon municipal pour élaborer et mettre en place des programmes devant faciliter l'intégration socio-économique des immigrants dans leur collectivité. Ainsi, cinq collèges et instituts du Grand Toronto se sont joints à la Toronto City Summit Alliance qui a créé le Toronto Regional Immigrant Employment Council (TRIEC), un groupe d'établissement des immigrants. Le Centennial College of Applied Arts and Technology appartient également au Greater Toronto Marketing Alliance dont les efforts se concentrent principalement sur les façons d'attirer à Toronto de nouvelles entreprises dirigées par des immigrants.

Dans les municipalités et les régions qui commencent à envisager l'immigration comme un moyen de pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les collèges et les instituts offrent leur soutien pour favoriser l'intégration des immigrants par l'entremise de formations linguistiques et professionnelles. Citons pour exemple le **Niagara College**, qui a indiqué lors du sondage qu'il offrait très peu de programmes et de services particuliers pour les immigrants. Au cours d'une entrevue informelle, le Collège a pourtant affirmé qu'il participait aux discussions avec la municipalité et l'industrie hôtelière de Niagara à propos de la pénurie de personnel de ménage dans les hôtels et de l'intégration de la main-d'œuvre étrangère et des immigrants. On peut également mentionner le **Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse**, partenaire dans un projet qui vise à faire venir un groupe de familles immigrantes dans le comté de Colchester. Il s'agit là d'une initiative du gouvernement fédéral qui vise l'établissement d'immigrants dans des collectivités rurales en encourageant tout un groupe de familles à s'installer afin de garantir un établissement définitif. Le Collège a proposé d'offrir une formation et un soutien à ces familles d'immigrants afin qu'elles puissent bien s'intégrer.

### **Les ministères provinciaux**

Les collèges et les instituts offrant aux immigrants les programmes et services les plus élaborés et les plus novateurs ont obtenu une aide financière de leur gouvernement provincial par le biais des ministères de l'Éducation et de la Formation ou des ministères des Ressources humaines et de l'Emploi. Les gouvernements provinciaux subventionnent aussi directement les étudiants immigrants à l'aide de l'assurance-emploi ou en prenant en charge les droits de scolarité.

Le Collège Bow Valley offre quelques programmes qui sont financés par le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi de l'Alberta. Ainsi, le programme Work Experience for Immigrants, conçu à l'intention de la main-d'œuvre sans emploi formée à l'étranger, a permis de répondre surtout aux besoins en matière d'ingénieurs. Il s'agit d'un programme de 16 semaines, qui comprend dix semaines de cours sur la culture du milieu du travail au Canada, le fonctionnement ou les communications au travail par exemple, suivi de six semaines d'expérience professionnelle. On aide ainsi les participants à surmonter l'obstacle que constitue le manque d'expérience de travail canadienne. Chaque année, le Collège offre ce programme à quatre groupes de 34 étudiants et 70 % d'entre eux trouvent un emploi directement lié à leur ancien travail.

Les collèges et les instituts de la Colombie-Britannique et du Québec ont également établi des partenariats solides et ils ont été engagés par les ministères provinciaux à offrir des programmes de formation ELSA et de francisation. Emploi-Québec finance également des programmes offerts par les collèges et les instituts visant à faciliter l'intégration de la main-d'œuvre formée à l'étranger dans le marché du travail.

Le réseau CON\*NECT (Colleges of Ontario Network for Education and Training) a conclu un partenariat avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario dans le cadre d'une initiative d'optimisation du rôle des collèges dans l'intégration des immigrants dans la population active (Optimizing the Role of Colleges in Integrating Immigrants Ontario's Workforce). Les Collèges George Brown, Centennial et Fanshawe dirigeront la phase initiale du projet et les collèges et les instituts de toute la province auront la possibilité d'y contribuer. Il s'agira pour les collèges et les instituts de l'Ontario de trouver des moyens de supprimer les obstacles que doivent surmonter les immigrants qualifiés et formés en raison du fait que les systèmes d'enseignement, les ressources et les infrastructures ne sont pas conçus pour répondre à la diversité de leurs besoins. Ce projet devra aussi permettre aux collèges et instituts d'identifier des moyens d'améliorer l'accès aux programmes d'études collégiales pour les immigrants, de leur permettre de poursuivre leurs études et de les aider à décrocher un emploi. Parmi les participants à cette initiative, mentionnons également des dirigeants de la communauté immigrante, notamment la fondation Maytree.

Le Holland College, à l'Île-du-Prince-Édouard, est en pourparler avec le gouvernement provincial qui élabore une stratégie visant à accroître le taux d'immigration en vue d'éviter une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les premiers ministres des provinces atlantiques ont alloué des fonds à l'ensemble des collèges et instituts pour leur permettre de lancer des initiatives régionales. Le Holland College collabore avec quatre établissements des provinces atlantiques afin d'examiner les programmes actuellement offerts et prévoit soumettre une demande de financement à RHDC en vue d'analyser les carences en matière de ressources humaines au cours des cinq prochaines années, notamment dans le secteur du commerce et de la santé.

### **Les ministères fédéraux**

Tel qu'indiqué précédemment, 18 collèges et instituts ont signé un contrat avec CIC pour offrir des programmes CLIC. Les collèges et les instituts ont reçu également des demandes d'inscription de la part d'étudiants bénéficiant de l'assurance-emploi et recommandés par RHDC. Le Collège Langara offre un programme d'aide au travail indépendant (Entrepreneur Assistance Society of Eastvan ou EASE), qui aide les participants à comprendre la nature des petites entreprises, à élaborer un projet d'entreprise et à lancer leur propre entreprise avec l'aide de mentors. Ce programme, offert hors campus dans un quartier défavorisé de Vancouver, est destiné aux minorités et aux nouveaux arrivants au Canada.

### **Les employeurs des secteurs privé et public**

Les collèges et les instituts offrent des programmes de formation aux employés des secteurs privé et public par l'entremise de contrats de formation et collaborent à des projets de formation du secteur privé.

Ainsi, le Bow Valley College a signé des contrats de formation avec divers employeurs de Calgary afin d'assurer la mise à niveau et la formation d'employés immigrants. Le Langara College a établi un partenariat avec une entreprise privée, la BC Resident Aid Incorporated, pour offrir son programme d'aide-résident en soins.

## **Les syndicats**

Le Douglas College a conclu un partenariat avec le syndicat des employés hospitaliers de la Colombie-Britannique afin de répondre aux besoins de 60 immigrants employés dans le secteur de la santé qui ont besoin d'une mise à niveau en ALS pour s'inscrire aux programmes de formation professionnelle du personnel infirmier autorisé et du personnel infirmier auxiliaire autorisé.

## **Les organisations non gouvernementales**

Le George Brown College of Applied Arts and Technology a établi des partenariats avec des organisations non gouvernementales telles que la fondation Maytree et l'ACTEW (A Commitment to Training and Employment for Women), un organisme chargé de promouvoir la formation et l'emploi des femmes, avec lesquels il collabore pour mettre en place un programme d'orientation professionnelle ainsi que des programmes de préparation à l'emploi destinés aux programmeurs en informatique et le programme CARE, destiné au personnel infirmier formé à l'étranger.

## **Les organismes et services communautaires**

Certains collèges et instituts ont forgé des partenariats avec des centres communautaires et des bibliothèques pour offrir des cours moins formels ou des cours du soir d'ALS. Ils s'associent également avec des organisations ethnoculturelles pour favoriser l'intégration des étudiants immigrants. Ainsi, le Vancouver Community College a conclu des partenariats avec des centres communautaires et des bibliothèques afin de donner des cours d'ALS en fonction de la demande et en collaboration avec des organismes d'aide aux immigrants.

## **Les autres établissements d'enseignement**

Les collèges et les instituts de l'Ontario s'associent entre eux principalement dans le cadre d'initiatives financées par la province en vue d'intégrer les immigrants. Vous trouverez quelques exemples de ces initiatives à la section 2.2.4 du présent rapport qui traite des programmes de préparation à l'emploi. Le projet d'offrir des services à l'étranger pour d'éventuels immigrants, lancé par un consortium de trois collèges ou instituts et de trois universités, constitue un exemple de partenariat entre des établissements d'enseignement.

### **3. Les enjeux et les défis**

Les 20 collèges et instituts qui ont participé aux entrevues ont cerné les enjeux et les défis entourant l'offre de programmes et de services aux immigrants, ainsi que les défis que doivent relever ces derniers pour accéder à ces programmes et services.

#### **3.1 Les enjeux et les défis des collèges et des instituts**

##### **Une formation linguistique efficace**

< Les collèges et les instituts doivent offrir des niveaux de formation linguistique qui répondent aux besoins des immigrants afin de les aider à entreprendre des études postsecondaires ou à entrer sur le marché du travail.

< Les programmes offerts sur le Web ou à distance sont peu efficaces en raison des capacités langagières souvent limitées des immigrants.

### **Le processus d'inscription**

< Les divers processus d'inscription provinciaux sont trop coûteux et le traitement des demandes est ralenti à cause de la réticence à reconnaître les titres de compétence étrangers.

< Il importe que les collèges et les instituts normalisent l'attribution d'équivalences aux étudiants immigrants.

### **Les services d'évaluation**

< Les collèges et les instituts doivent réexaminer leurs méthodes d'évaluation et de reconnaissance des acquis. Ces méthodes sont actuellement coûteuses, elles exigent des ressources et les établissements sont parfois réticents à les utiliser.

### **La sensibilisation à la diversité interculturelle**

< Les établissements sont à ce point cloisonnés qu'ils n'offrent pas suffisamment de possibilités « d'acculturation » aux immigrants inscrits aux programmes de formation professionnelle et technique pour que ces derniers puissent comprendre les règles du milieu du travail, c'est-à-dire, le travail d'équipe, la structure hiérarchique, l'initiative dont ils doivent faire preuve et les pratiques du milieu.

### **Les services de soutien et d'intégration**

< En raison de leurs ressources limitées, les collèges et les instituts se fient aux organismes d'établissement d'immigrants pour offrir des services d'adaptation socioculturelle. Dans bien des cas toutefois, la viabilité de ces organismes dépend de subventions fédérales les obligeant à compartimenter leurs programmes en fonction des priorités fédérales.

### **Les restrictions financières**

< Les ressources financières, temporelles et physiques dont disposent les collèges et les instituts pour introduire de nouveaux programmes de formation et d'évaluation et de services consultatifs en vue de répondre aux besoins particuliers des immigrants sont limitées.

< Le financement destiné aux collèges et instituts constitue en lui-même un obstacle car il a été conçu dans le but de garder les étudiants dans les classes, alors que les immigrants doivent quitter les classes le plus rapidement possible pour intégrer le marché du travail.

### **La promotion des programmes et des services**

< En raison des ressources et du financement limités, même les collèges et les instituts qui offrent un nombre important de programmes et de services aux immigrants éprouvent de la difficulté à promouvoir ces programmes et services auprès des nouveaux arrivants.

< Les organismes communautaires ne sont pas toujours au courant de la variété des programmes et des services offerts par les collèges et les instituts. Ces derniers auraient donc intérêt à mieux



promouvoir leurs programmes et services auprès de ces organismes afin qu'ils puissent renseigner leur clientèle adéquatement.

< Bien que les sites Web des collèges et instituts représentent des outils de promotion efficaces, certains établissements éprouvent de la difficulté à fournir de l'information pertinente et précise sur les programmes et services offerts aux immigrants. L'Internet contient maintenant tellement d'information que les immigrants peuvent avoir de la difficulté à la trier et à déterminer quels services sont offerts dans les collèges et les instituts.

### **Les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux**

< Les collèges et les instituts qui desservent les régions rurales et éloignées doivent participer plus activement aux initiatives et stratégies gouvernementales pour faciliter l'intégration des immigrants dans ces régions.

## **3.2 Les enjeux et les défis que rencontrent les immigrants**

### **La maîtrise de la langue**

< En règle générale, comparé aux niveaux de compétence linguistique canadiens requis, le niveau des programmes de type CLIC n'est pas suffisamment élevé pour permettre aux nouveaux Canadiens de s'inscrire à des programmes de formation professionnelle offerts dans les collèges et les instituts ni d'intégrer confortablement le milieu du travail.

< L'écart est très prononcé entre les niveaux de formation de FLS ou d'ALS offerts par l'entremise des programmes de type CLIC financés par le gouvernement fédéral et les cours de français et d'anglais à des fins académiques auxquels les étudiants doivent s'inscrire pour pouvoir suivre aisément les programmes professionnels et généraux offerts par les collèges, les instituts et les universités.

< Certains immigrants qui terminent leurs études secondaires au Canada ont besoin d'une mise à niveau en FLS ou ALS ou en français/anglais à des fins académiques. Ils résistent toutefois à l'idée de suivre des cours de FLS/d'ALS car ils ne veulent pas faire partie de ce groupe d'étudiants.

### **Les processus d'inscription et d'admission**

< Il y a des listes d'attente pour suivre les programmes de formation linguistique, dont le programme CLIC, ainsi que les programmes de formation professionnelle et technique.

< Les étudiants sont astreints à la disponibilité des cours.

< La transition et la progression d'un niveau ou d'un programme à un autre ne sont ni claires, ni fluides.

< Le processus d'inscription et d'admission est très long.

< La gestion des inscriptions par rapport à la disponibilité des cours correspondant aux évaluations fait défaut.

## **L'évaluation et la reconnaissance des titres de compétence étrangers**

- < L'absence de mécanisme de reconnaissance des titres de compétence étrangers nuit à l'admission à l'aide financière car les immigrants doivent d'abord obtenir le statut de résident permanent avant d'avoir droit au financement réservé aux études postsecondaires.
- < Les collèges et les instituts ont de la difficulté à reconnaître la formation et l'expérience professionnelle acquises à l'étranger et à décerner des équivalences.
- < En règle générale, les collèges et les instituts n'ont aucun processus simple pour aider les immigrants à planifier leur carrière.

## **L'adaptation culturelle**

- < Les systèmes d'enseignement canadiens peuvent être très différents de ceux d'autres pays.
- < Les enseignants peuvent avoir de la difficulté à comprendre un étudiant qui parle l'anglais ou le français avec un accent, et vice-versa.

## **Les services de soutien**

- < Les étudiants immigrants reçoivent peu ou aucune aide financière pour les services de garde au-delà du programme CLIC.
- < En Colombie-Britannique, le financement provincial accordé aux étudiants immigrants des collèges et instituts a été compromis par la fermeture du bureau d'aide aux immigrants (B.C. Benefits Office), qui les guidait pour obtenir de l'aide financière pour les droits de scolarité, les services de garde, les manuels et les frais de subsistance.

## **Les restrictions financières**

- < Les droits de scolarité augmentent.
- < Le soutien financier accordé aux cours du soir ou à temps partiel est insuffisant.
- < Le nombre de bourses d'études réservées aux immigrants est insuffisant.
- < Il est souvent plus coûteux de suivre des cours individuels que de suivre un programme complet. Les immigrants qui n'ont besoin que de quelques cours pour se mettre à niveau sont donc désavantagés.
- < Les services de planification à l'intention des nouveaux Canadiens ne sont pas intégrés. Par exemple, certains étudiants d'ALS doivent déboursier des droits de scolarité alors que d'autres n'en paient pas.
- < Les immigrants n'ont pas accès aux programmes d'aide financière. En Alberta, par exemple, la durée des bourses est passée de 40 à 24 mois, ce qui est nettement insuffisant pour que les immigrants puissent développer les compétences linguistiques en anglais qui leur permettent de travailler et de suivre, par la suite, la formation nécessaire pour mettre à niveau ou « canadianiser » leurs compétences.

< Si les étudiants travaillent plus de 20 heures par semaine, peu importe le salaire qu'ils reçoivent, ils n'ont droit à aucune bourse.

#### **4. Les leçons que les collèges et les instituts en ont tirées**

Les collèges et les instituts ont tiré les leçons suivantes en s'inspirant de l'expérience qu'ils ont acquise en matière d'élaboration et de mise en œuvre de programmes destinés aux immigrants des collectivités qu'ils desservent.

##### **L'appui des hauts dirigeants des collèges et instituts**

< Les collèges et les instituts qui veulent offrir des programmes et des services efficaces aux immigrants doivent s'assurer un engagement concret de la part de leurs hauts dirigeants et de l'ensemble du personnel en vue d'instaurer une volonté collective d'appuyer la présence d'immigrants au sein de leur établissement. Ils doivent également affecter les ressources nécessaires en vue d'aider les étudiants immigrants. Le respect de la diversité et la création d'un environnement inclusif ne doivent pas être de simples principes accessoires, mais faire partie intégrante des valeurs de l'établissement.

< Le rôle de soutien ne relève pas exclusivement de l'éducation permanente mais de tous les services dont, entre autres, les services de santé, de sécurité et de soutien. Il importe de sensibiliser l'ensemble du personnel et des services au fait que des immigrants fréquenteront l'établissement et qu'ils auront probablement besoin d'orientation et de soutien additionnels. Ils doivent également être conscients des nombreux défis que doivent relever les nouveaux arrivants, comme l'apprentissage de la langue et l'initiation à de nouveaux systèmes et milieux.

##### **Les processus d'inscription et d'admission**

< Il importe également d'établir un bureau central où un employé pourra répondre aux questions des étudiants immigrants qui souhaitent suivre des cours.

< Les immigrants bénéficieraient d'un programme intégré qui comprendrait une formation linguistique, un soutien financier, des services de planification de carrière, une mise à niveau pour satisfaire aux normes canadiennes du travail et une expérience en milieu de travail. Le St. Clair College of Applied Arts and Technology à Windsor offre déjà ce type de programme et soutient qu'il aide grandement les étudiants immigrants.

< Les collèges et les instituts doivent adopter une approche plus globale qui tracerait le meilleur chemin à suivre entre l'évaluation, la formation et le marché du travail.

##### **La langue est le facteur-clé**

Une formation linguistique efficace est le facteur-clé du succès de l'intégration des immigrants. Presque la totalité des collèges et des instituts ont déclaré vouloir adopter ou offrir plus de niveaux et de types de formation linguistique afin de faciliter l'évaluation des compétences des étudiants immigrants et leur intégration. Voici ce qu'ils ont appris au chapitre de la formation linguistique :

La plupart des gens n'apprennent pas rapidement une nouvelle langue. Les immigrants qui commencent à un niveau très bas n'ont généralement pas les moyens financiers pour pouvoir suivre les cours de niveaux plus élevés. Par exemple, les quatre niveaux du programme CLIC ne

suffisent pas pour permettre aux immigrants de travailler ou de poursuivre leurs études. Certains gouvernements provinciaux leur offrent une aide financière pour qu'ils atteignent un niveau plus élevé. En Alberta, certains étudiants immigrants du Bow Valley College reçoivent une aide financière pour poursuivre des cours d'anglais aux fins académiques en vue de pouvoir s'inscrire à d'autres programmes postsecondaires.

< Les immigrants qui s'inscrivent à des cours d'anglais ou de français à des fins académiques doivent être mieux informés au préalable quant à la durée de formation qui leur est nécessaire pour maîtriser la langue. Il est difficile pour l'immigrant plus âgé qui a abandonné une carrière et qui est peut-être très instruit dans sa langue maternelle d'accepter qu'il doit étudier pendant cinq ans ou plus pour acquérir le niveau de langue requis.

Il importe de rester constamment au fait des besoins en matière de formation linguistique et postsecondaire de la population immigrante afin d'assurer la disponibilité de programmes et services qui répondent aux besoins des étudiants immigrants.

Il importe également de se rappeler que l'on ne peut se fier uniquement aux résultats d'examens du secondaire pour évaluer la capacité d'une personne à utiliser l'anglais ou le français en milieu de travail. Par exemple, certains immigrants peuvent avoir obtenu une note parfaite à un examen mais avoir de la difficulté à converser et à fonctionner en anglais ou en français sur le marché du travail.

Les programmes linguistiques qui sont dotés de laboratoires de langue indépendants offrent plus de souplesse aux étudiants immigrants. Le Camosun College offre un laboratoire qui permet aux étudiants de travailler seuls, presque de façon autodidacte avec l'aide d'un enseignant et de matériel de soutien. Cette méthode fonctionne à merveille pour les immigrants qui sont arrivés depuis quelque temps et dont les compétences orales surpassent leurs aptitudes à l'écrit.

Il importe de collaborer avec les gouvernements provinciaux et fédéral et avec les organismes qui parrainent des immigrants afin de veiller à ce que les programmes de formation linguistique répondent aux besoins de groupes particuliers d'immigrants des diverses régions du pays.

Les programmes de partenariat linguistique (Language Partner Program) ou d'échanges culturels avec un mentor (Cultural Exchange Mentors) sont très bénéfiques; ils aident les étudiants à parfaire leurs compétences linguistiques grâce à un jumelage avec un mentor canadien. Ces programmes aident également les étudiants canadiens à mieux connaître d'autres cultures.

Il importe également de tenir compte des besoins des nouveaux arrivants qui sont relativement peu alphabétisés dans leur langue maternelle.

Il faut élaborer des programmes de préparation à l'emploi en vue d'aider les immigrants diplômés des écoles secondaires canadiennes dont les capacités de lecture et d'écriture sont limitées.

### **Les programmes de formation professionnelle et technique**

< Il importe de déterminer le niveau d'anglais ou de français nécessaire pour s'inscrire aux programmes de formation professionnelle et de tenir compte de ce facteur afin d'établir des conditions d'admission équitables pour les immigrants.

Les programmes de formation professionnelle et technique doivent tenir compte des niveaux de compétences linguistiques des étudiants immigrants.

En plus des programmes de préparation à l'emploi, les programmes de formation professionnelle et technique doivent prévoir des cours d'ALS et de FLS spécialisés et des modules supplémentaires pour aider les étudiants immigrants à mieux comprendre le milieu du travail au Canada. Le programme de compétences socioculturelles du Vancouver Community College, décrit à la section 2.2.3, est un bon exemple de la façon d'intégrer ces modules dans les programmes de formation professionnelle et technique ordinaires.

Le Red River College of Applied Arts, Science and Technology a déterminé que les immigrants qui suivent des programmes de formation professionnelle ou technique bénéficient de services de soutien ciblés, tels que des ateliers avancés de prononciation, de rédaction et de préparation aux examens.

Il serait avantageux de pouvoir offrir un programme, cours par cours, ou de prolonger les programmes qui offrent un appui intégré.

Il est démontré que les programmes combinés comme le programme d'aide autorisé en soins (Registered Care Program) du Camosun College et le programme d'aide-résident en soins (Resident Care Aid) du Langara College facilitent l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Les collèges et les instituts doivent faire preuve de souplesse pour veiller à ce que les programmes qu'ils offrent aident les immigrants à trouver un emploi dans les secteurs régionaux où l'on embauche.

Les collèges et les instituts ont largement intérêt à adapter leurs programmes de formation professionnelle destinés aux immigrants. Le Cégep du Vieux-Montréal s'est rendu compte que 60 à 65 % des étudiants inscrits aux programmes d'éducation de la petite enfance étaient des immigrants. Comme ces étudiants détiennent déjà des titres de compétence dans leur pays d'origine, il a été convenu qu'il serait avantageux d'adapter le programme à leurs besoins en offrant une formation linguistique spécifique ainsi qu'une formation sur les valeurs familiales et d'éducation des enfants propres à la culture canadienne et à d'autres cultures, plutôt que de les obliger à suivre le programme de trois ans.

### **L'intégration d'une expérience de travail canadienne**

< Les programmes des collèges et instituts, qu'il s'agisse de programmes de formation professionnelle, technique ou linguistique, doivent fournir une expérience en milieu de travail canadien au moyen de stages donnant droit ou non à des crédits, de programmes d'alternance études-travail ou d'expériences pratiques en milieu de travail. Cette expérience de travail canadienne s'avère très efficace pour aider les immigrants à s'intégrer dans le milieu du travail. Il est primordial que les collèges et les instituts fassent ce lien car les immigrants n'obtiennent pas directement ce type d'expérience.

< Les programmes doivent également prévoir des services d'aide à la préparation du curriculum vitae et de l'entrevue afin de faciliter la transition.

### **Les services de consultation**

< Bon nombre de collèges disposent de programmes d'entraide très efficaces. Des étudiants formés par le service d'orientation offrent de l'aide aux immigrants dans leur langue maternelle : aide en

matière de traduction, d'obtention de recommandations et de soumission de demandes d'admission.

< Il peut s'avérer difficile de répondre aux besoins individuels des étudiants immigrants. C'est pourquoi il est essentiel que les collèges et les instituts travaillent étroitement avec les groupes socioculturels et les organismes qui offrent des services aux immigrants afin de fournir aux nouveaux arrivants le soutien psychosocial nécessaire à leur intégration. Les collèges et les instituts n'ont tout simplement pas les ressources nécessaires pour fournir un soutien individuel.

### **Les services de soutien et d'intégration**

< On ne peut appliquer une solution unique à tous les cas. Il va de soi que les besoins des jeunes diffèrent de ceux des immigrants plus âgés. Tout comme les besoins d'une personne instruite sont différents de ceux d'un immigrant peu instruit ou d'un réfugié. L'immigrant plus âgé tient généralement à suivre un programme qui le mènera vers un emploi alors que le plus jeune veut suivre le même chemin qu'un Canadien de son âge.

< Les Centres d'apprentissage des collèges et instituts constituent un modèle à suivre en ce qui a trait aux services de soutien aux immigrants, particulièrement au niveau du soutien académique et des services de tutorat. Les Centres d'apprentissage sont suffisamment souples pour répondre aux besoins individuels et offrir de courts programmes ciblés gratuits ou à très peu de frais. Par exemple, le Centre d'apprentissage du SIAST a élaboré un programme de compétences linguistiques de base non crédité et gratuit qui aide progressivement les immigrants à obtenir un emploi à temps plein.

< Les collèges et les instituts devraient élaborer un guide expliquant les rouages du milieu académique canadien aux immigrants.

### **La sensibilisation à la diversité interculturelle**

< La population étudiante étant de plus en plus diversifiée, il importe de sensibiliser le personnel administratif et enseignant aux différences culturelles, à la diversité et à l'inclusion. Les méthodes d'enseignement et les programmes d'études doivent être plus inclusifs; les salles de classe et le milieu collégial doivent être plus accueillants. Le personnel, administratif et enseignant, doit refléter la diversité de la population étudiante et servir de modèles en offrant des programmes et services de façon inclusive.

< Si on s'inspire du Red River College of Applied Arts, Science and Technology au Manitoba, il s'avère très efficace de créer un poste au sein des collèges dont le mandat précis est de veiller à l'intégration des immigrants. Le conseiller en matière de diversité culturelle du Red River College offre des ateliers au personnel administratif et enseignant en vue de promouvoir la compréhension interculturelle et d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences; de créer un milieu d'apprentissage et des méthodes d'enseignement inclusifs; et, enfin, de les aider à s'adapter à divers styles d'apprentissage et à respecter les différences culturelles.

< Il importe d'internationaliser les campus afin d'aider les gens à comprendre que nous vivons dans un pays multiculturel et qu'il est dans l'intérêt de tout le monde d'intégrer les immigrants dans le milieu du travail le plus rapidement possible.

- < Les collèges et les instituts doivent s'efforcer d'établir une culture qui permette aux immigrants de se sentir acceptés et procure un meilleur équilibre et une intégration des besoins des divers groupes d'immigrants.
- < Il importe d'adopter des pratiques plus intégrées et d'éviter de mettre tous les immigrants dans la même catégorie. Citons en exemple la politique en matière de diversité et le code de conduite du Langara College, qui servent de guide au personnel administratif et enseignant dans ce domaine.

### **Les programmes fédéraux, provinciaux et municipaux**

- < Au cours des dernières années, les gouvernements provinciaux et fédéral ont introduit des programmes intéressants, comme les programmes de préparation à l'emploi décrits dans la section 3 du présent rapport. Toutefois, ces programmes ne peuvent être distincts ni être dispensés à l'écart des principales activités du collège ou de l'institut. Pour en garantir le succès, les collèges et les instituts doivent trouver le moyen d'intégrer ces programmes dans les activités habituelles de leur établissement.
- < Les collectivités doivent adopter une stratégie globale d'intégration des immigrants et une structure centrale que les immigrants pourront utiliser comme point de départ et de référence. Certaines municipalités développent actuellement des plans stratégiques pour le développement économique qui prennent en compte l'intégration des immigrants. Les collèges et les instituts devraient participer à l'élaboration de ces plans.
- < Le financement destiné à l'intégration des immigrants est accordé tous les ans en fonction des projets. Les collèges et les instituts qui offrent le programme CLIC présument qu'ils auront un soutien financier continu, mais il est difficile de planifier à long terme puisqu'ils doivent faire renouveler chaque année le financement du programme.
- < Les partenariats avec les organismes d'établissement des immigrants sont également vulnérables à cause des mécanismes de financement annuel dont ils dépendent.
- < Étant donné leur lien étroit avec les entreprises, les collèges et les instituts devraient appuyer les initiatives municipales et provinciales en matière de création d'entreprises pour les entrepreneurs immigrants.

## **5. Les conclusions de la Table ronde des collèges et des instituts sur l'immigration**

L'étude a permis d'identifier les types de programmes et de services que les collèges et les instituts offrent aux immigrants au sein des collectivités qu'ils desservent, y compris les initiatives visant à faciliter la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Elle a également jeté de la lumière sur les obstacles que doivent surmonter les collèges et les instituts pour offrir efficacement ces programmes et services et les défis que doivent relever les immigrants pour y accéder. Les leçons apprises orientent quelque peu les collèges et les instituts sur les façons dont ils peuvent contribuer, en collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, à bien intégrer les immigrants.

Le projet de portail Web sur l'immigration du gouvernement fédéral et la contribution qu'a apportée l'ACCC en soumettant le profil des types de programmes et de services offerts aux immigrants dans les collèges et les instituts est un bon départ pour resserrer la collaboration entre le gouvernement fédéral et les collèges et les instituts dans ce domaine.

La table ronde des collèges et instituts sur l'immigration a permis aux représentants de ces établissements et du gouvernement fédéral à déterminer les prochaines étapes que devront suivre les établissements dans le cadre de la stratégie fédérale sur l'immigration.

Les participants à la Table ronde ont recommandé l'élaboration d'un modèle de processus collégial d'intégration des immigrants à inclure au présent rapport et ont défini une stratégie qui décrit les prochaines étapes que l'ACCC, les collèges et les instituts doivent adopter pour faire progresser le dossier de l'immigration.

### **5.1 Le modèle de processus collégial d'intégration des immigrants**

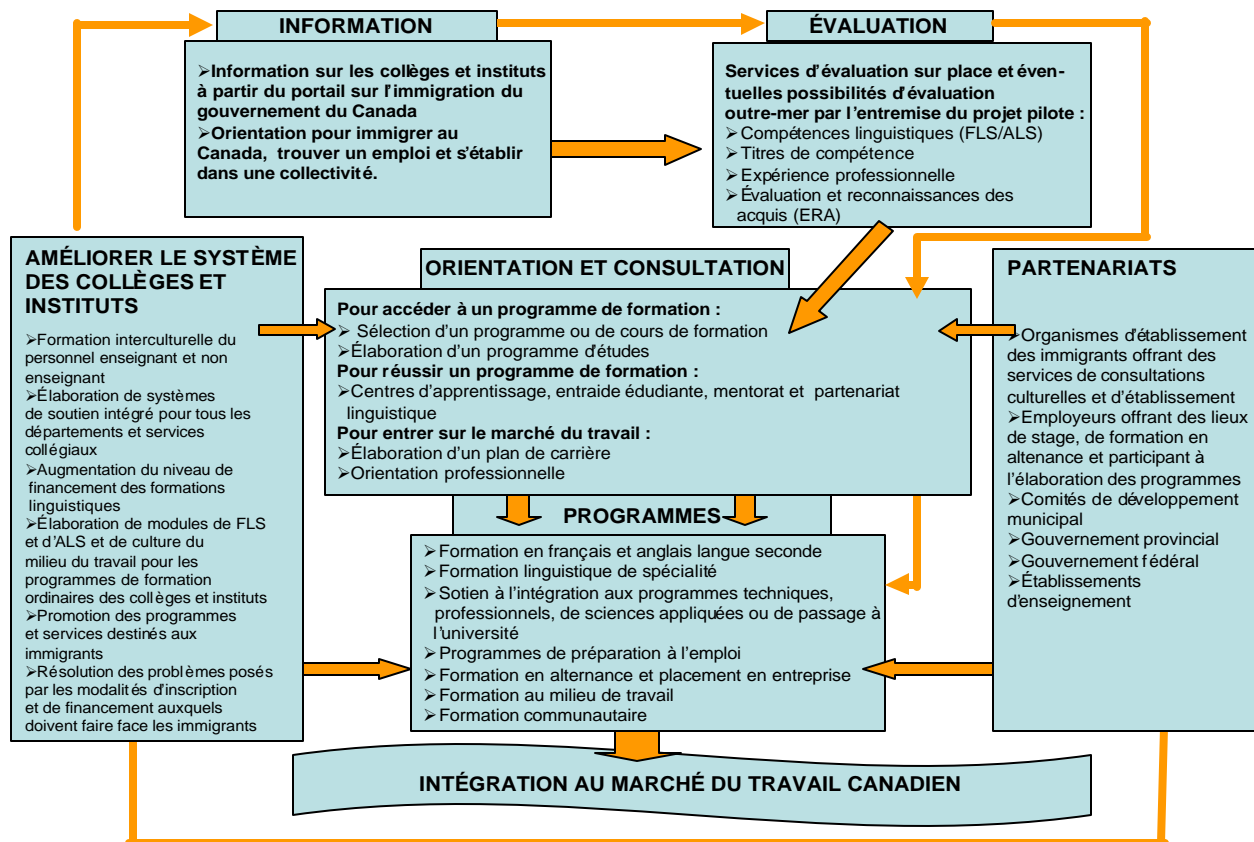
Les participants à la Table ronde sur l'immigration ont recommandé l'élaboration d'un modèle de processus collégial englobant un éventail complet de programmes et de services que les collèges et les instituts peuvent suivre et adapter lorsqu'ils élaborent des programmes et services visant à favoriser l'intégration des immigrants dans les collectivités qu'ils desservent. Ce modèle, qui s'inspire de l'approche préconisée par la fondation Maytree pour favoriser l'accès à l'emploi pour les immigrants qualifiés, comprend des services initiaux de soutien et d'intégration pouvant être offerts aux immigrants outre-mer avant leur départ, puis à leur arrivée au Canada. Il s'agit du projet pilote offert outre-mer par la Fondation Maytree en partenariat avec un consortium de collèges et d'universités et dont on fait mention dans le paragraphe 2.5 du présent document.

Le modèle de processus, reproduit à la page suivante, se compose principalement des éléments suivants :

- < l'accès des immigrants à l'information par le portail sur l'immigration au Canada et des séances d'orientation;
- < les services d'évaluation pouvant être offerts au départ à l'étranger puis au Canada : compétences linguistiques, ERA, reconnaissance des titres de compétence et de l'expérience professionnelle;
- < les services d'orientation et de consultation visant à favoriser l'admission aux programmes, l'achèvement des études et le l'entrée sur le marché du travail;
- < les programmes d'enseignement et de formation allant par exemple des cours de FLS et d'ALS à la formation linguistique de spécialité en passant par les services d'aide à l'admission à une formation professionnelle ou technique et les programmes de sciences appliquées menant à un grade.



## MODÈLE DE PROCESSUS COLLÉGIAL D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS



### 5.2 Stratégie des collèges et des instituts sur l'immigration

Les participants à la Table ronde ont identifié les principales étapes suivantes pour faire progresser ce dossier :

- < Créer un Groupe de travail sur l'immigration de l'ACCC dont le mandat serait d'une durée déterminée et qui comprendrait des représentants des collèges et instituts de partout au pays ainsi que des représentants du gouvernement et d'organisations non gouvernementales. Le Groupe de travail pourrait se pencher sur la politique et les initiatives de promotion de l'intégration ainsi que sur l'élaboration de programmes.
- < Étudier la possibilité d'organiser, en 2004, un important événement rassemblant les collèges et les instituts, comme un colloque sur l'immigration.
- < Faire la promotion des principes auprès des collèges et des instituts et faire connaître les priorités au chapitre de l'intégration des immigrants en capitalisant sur les initiatives et les activités de l'ACCC comme suit :
  - o en créant une section dans le site Web de l'ACCC qui donnera un aperçu des différents types de programmes et de services qu'offrent les collèges et instituts aux

immigrants. Ce site Web pourra par la suite être lié au portail Web sur l'immigration du gouvernement du Canada;

- lors du congrès de l'ACCC qui aura lieu prochainement à Saskatoon, en faisant la promotion des principes et priorités auprès des directeurs généraux des collèges et des instituts, du conseil d'administration de l'ACCC, des groupes régionaux, du corps enseignant et du personnel des collèges et instituts lors d'une séance au congrès qui sera animée par des représentants du George Brown College et du Bow Valley College;
- en tirant profit du Symposium sur les étudiants étrangers qui aura lieu juste avant la conférence de Saskatoon pour aborder les questions soulevées lors de la Table ronde;
- en faisant la promotion des programmes d'entraide et de mentorat avec le Réseau du leadership étudiant qui a pour mandat de favoriser les partenariats dans les collectivités;
- en tirant profit de l'étude sectorielle sur les collèges et les instituts en tant qu'employeurs qui aura lieu en 2004 grâce au financement du RHDC. Cette étude recueillera des données sur la diversité de la main-d'œuvre dans les collèges et les instituts et la façon dont elle reflète la diversité de la population étudiante.

< Consacrer des efforts à la sensibilisation des comités gouvernementaux de haut niveau créés pour traiter des problèmes d'intégration des immigrants, notamment les comités des sous-ministres et des directeurs généraux sur l'intégration des immigrants dans le marché du travail et le Comité des sous-ministres adjoints fédéraux, provinciaux et territoriaux qui doit se réunir en juin 2004. Ces comités fournissent l'occasion idéale d'assurer un financement futur aux collèges et instituts.

< Encourager la collaboration avec le projet CON\*NECT de l'Ontario et possiblement élargir ce projet aux autres provinces si le financement du gouvernement peut être assuré. Ce projet examinera comment les collèges et les instituts de l'Ontario peuvent abolir les obstacles que doivent relever les immigrants qualifiés à cause du système d'éducation, des ressources et des structures qui n'ont pas été conçus pour répondre à leurs besoins divers. Le projet identifiera également les pratiques exemplaires ainsi que les modèles de transition en vue de déterminer comment on doit ajuster le système ontarien pour améliorer l'accès aux immigrants et leur permettre de suivre les programmes des collèges et instituts pour pouvoir entrer sur le marché du travail.

< Déterminer quelles sont les possibilités de financement pour le Programme d'intégration accélérée destiné aux immigrants, qui étudie comment les collèges et les universités peuvent offrir des services d'intégration initiale à partir de leurs campus outre-mer.

< Collaborer avec d'autres partenaires qui travaillent à l'intégration des immigrants, notamment la Fondation Maytree, les conseils sectoriels et les dirigeants des groupes d'affinité, en particulier pour les secteurs qui considèrent l'immigration comme solution à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (environnement, technologie, transport routier, tourisme et construction), ainsi que les organismes d'établissement d'immigrants provinciaux et communautaires.

## **Annexe 1**

### **Questionnaires d'entrevue et du sondage**

**PROJET DE RECHERCHE DE L'ACCC  
AUPRÈS DES COLLÈGES ET DES INSTITUTS CANADIENS –  
RÉPONDRE AUX BESOINS DES IMMIGRANTS**

**QUESTIONS D'ENTREVUE POUR LES COLLÈGES/INSTITUTS**

**But de l'entrevue :**

Aider l'ACCC à déterminer dans quelle mesure les collèges et les instituts répondent actuellement aux besoins des immigrants de leur collectivité, et identifier des approches pour élargir et renforcer les types de programmes et services que les collèges et les instituts offrent à cette clientèle. En particulier, nous nous concentrons sur les objectifs suivants :

- e) déterminer la capacité des collèges et des instituts d'offrir des programmes et des services qui bénéficient aux immigrants;
- e) identifier des programmes et des services précis offerts aux immigrants par les collèges et les instituts qui seront décrits sur le site Web de l'ACCC et éventuellement reliés au portail Internet sur l'immigration que le gouvernement du Canada met actuellement au point; et
- e) identifier les principaux types d'appuis que les collèges et les instituts peuvent offrir aux immigrants en vue de déterminer comment les collèges et les instituts peuvent contribuer davantage aux programmes et aux services pertinents du gouvernement du Canada qui bénéficient aux immigrants.

**PARTIE 1 :**                    **Questions d'entrevue**

1. Nous vous avons remis une liste de relations possibles entre les collèges/instituts et les immigrants (voir l'annexe à la partie 3). Veuillez indiquer celles qui s'appliquent à votre établissement. Pour chaque relation mentionnée, veuillez nommer les programmes et/ou les services que votre collège/institut offre. Y en a-t-il qui ne sont pas indiqués? Dans ce cas, veuillez préciser.
2. Pouvez-vous indiquer **approximativement** combien d'immigrants sont inscrits à des programmes ou utilisent les services que votre établissement offre expressément aux immigrants?

Programmes de formation axés sur la carrière :  
Programmes de formation linguistique :  
Autres programmes de formation :

Services d'évaluation :  
Services d'orientation :  
Autres services :

3. Où ces programmes et ces services sont-ils offerts?
  - o Campus principal
  - o Campus régional
  - o Milieu de travail

- Autre, veuillez préciser :
4. Veuillez décrire les partenariats que votre établissement a mis en place pour offrir des programmes et des services aux immigrants.
  
  5. Comment les immigrants ont-ils normalement accès aux programmes et aux services?
    - Accès direct sans recommandation
    - Référence d'un bureau de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) (habituellement la première année d'établissement)
      - Le CIC subventionne-t-il ces étudiants?
    - Référence d'un bureau de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) (après la première année d'établissement)
      - DRHC subventionne-t-il ces étudiants?
    - Référence d'un gouvernement provincial/territorial
      - Le gouvernement provincial/territorial subventionne-t-il ces étudiants?
    - Référence d'un organisme communautaire d'établissement des immigrants
    - Autre, veuillez préciser : \_\_\_\_\_
  
  1. Veuillez décrire les initiatives, programmes et services auxquels votre établissement participe concernant la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Quelle est l'envergure et la portée de ces initiatives? Votre collège/institut collabore-t-il avec d'autres organismes pour offrir ce genre d'initiative?
  
  7. D'après votre expérience, avez-vous des préoccupations ou des problèmes, ou y a-t-il des obstacles qui empêchent votre collège/institut d'offrir des programmes et des services aux immigrants?
 

7 (a) Malgré ces obstacles, quel autre type de programme ou service votre collège/institut serait-il intéressé à offrir aux immigrants?
  
  8. D'après votre expérience, considérez-vous que les immigrants se heurtent à des obstacles lorsqu'ils cherchent à accéder aux programmes et services de votre collège/institut? Dans ce cas, quels sont-ils et comment peut-on les surmonter?
  
  9. Y a-t-il des leçons que vous pouvez partager avec nous au sujet de l'expérience de votre collège/institut dans la prestation des programmes et services aux immigrants?

1. Votre collège/institut accepterait-il que l'ACCC décrive sur son site Web les programmes et les services que vous offrez aux immigrants, en ajoutant éventuellement un lien vers le portail Internet sur l'immigration du gouvernement du Canada?

## **PARTIE 2 : ÉTUDE DE CAS**

**Nous demandons aux collèges de présenter un bref exemple d'un programme, service ou projet réussi que le collège/institut a mis en oeuvre pour le bénéfice des immigrants.**

4. Nom du programme, service ou projet :
4. Brève description du programme, service ou projet :
4. Âge du programme, service ou projet :
4. Bienfaits pour les immigrants :
4. Bienfaits pour le collège/institut :
4. Comment le programme, service ou projet est-il maintenu?
4. Leçons apprises :

## **PARTIE 3 : Liste des relations possibles entre les collèges/instituts et les immigrants**

**Établissement :**

**Personne-ressource :**

**Veillez indiquer les relations qui s'appliquent à votre établissement. Pour chaque relation que vous mentionnez, veuillez également nommer les programmes et/ou services précis offerts par votre collège/institut :**

- conseils particuliers aux immigrants avant leur arrivée, sur le site web de votre collège ou institut

---

services aux immigrants avant leur arrivée au Canada, à partir d'un campus de votre collège à l'étranger

---

enseignement de l'anglais ou du français aux immigrants

---

programmes pour les familles d'immigrants

---

relation officielle avec le fournisseur local de services d'établissement

---

programmes de pré-emploi spécifiques aux immigrants

---

programmes ou services qui facilitent la reconnaissance des titres de compétences étrangers

---

services étudiants destinés aux immigrants

- orientation \_\_\_\_\_
- santé \_\_\_\_\_
- finances \_\_\_\_\_
- logement \_\_\_\_\_
- anti-discrimination \_\_\_\_\_

cours ou services de formation à distance destinés aux personnes susceptibles d'immigrer au Canada

---

- services d'information en ligne pour les immigrants éventuels  
\_\_\_\_\_
  
- programmes conçus pour les immigrants employés dans une entreprise locale  
\_\_\_\_\_
  
- programmes à temps partiel, de soir ou de fin de semaine pour les immigrants  
\_\_\_\_\_
  
- programmes conçus expressément pour les emplois dans des secteurs qui éprouvent des pénuries de main-d'œuvre  
\_\_\_\_\_
  
- services spéciaux pour aider les nouveaux arrivants à trouver un travail en fonction de leur scolarité et de leurs antécédents  
\_\_\_\_\_
  
- autre, veuillez préciser : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



## **Annexe 2**

### **Liste des collèges et instituts qui ont participé aux entrevues**

#### **BRITISH COLUMBIA**

##### **Camosun College**

Brenda Storr  
ESL Programs

##### **Douglas College**

Susan Witter  
President

##### **Langara College**

Doug Soo  
Dean of Continuing Studies

##### **Vancouver Community College**

Maira Henderson  
Vice-President Access and Education Services

#### **ALBERTA**

##### **Bow Valley College**

Mary Davison  
Dean, ESL and Languages

Rene Salazar  
International Business Development Associate

##### **Grant MacEwan Community College**

Kathy Higgins  
Coordinator, International Centre

Gerry Nakonenchny  
Dean, Health and Community Services

Celia Smyth  
International Student Counselor

##### **Northern Alberta Institute of Technology**

Don Yurchuk  
Registrar

##### **Red Deer College**

Sean Kennedy  
Dean of Student Services

#### **SASKATCHEWAN**

**Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology**

Brian Kraus, Dean of Basic Education

Judith Nordness

Program Head, ESL/LINC, Kelsey Campus, Saskatoon

Dan Danforth

Program Head, ESL/LINC/Literacy, Wascana Campus, Regina

**MANITOBA**

**Red River College**

Patricia Bozyk

Dean, Student Services

Barb Dixon

Student and Community Advisor, Diversity and Inclusive Initiatives Office

Audrey Bonham

Chair, Language Training Centre

**ONTARIO**

**Algonquin College**

Keith Younghusband,

Dean, School of Academic Advancement and Languages

Maureen Keon

Chair, Language Institute

Doug McDougall

Director, Learning and Teaching Services

**Cambrian College**

Larry Bouchard

Dean, Centre for Community & Workforce Development

Ibrahim Alladin

Director, Cambrian International

**Centennial College**

Richard Johnston

President

Sara Katz

Director Access Programs

**George Brown College**

Lorraine Trotter  
Director, Access Centre of Excellence

**Humber College**

Lois Willson  
Associate Dean, Government and Community Relations

Joyce Woodend  
Associate Registrar

Barbara Riach  
Associate Registrar - Recruitment

**St. Clair College**

Virginia Machiavello  
Chairperson, Applied Arts and International Development

**QUEBEC**

**Cégep du Vieux Montréal**

Martine Blache  
Directrice, Service de formation aux entreprises

**Collège André Laurendeau**

Manon Delisle, Coordonnatrice, Service de la formation continue et du développement professionnel  
Mustapha Benarbia, Service de la formation continue et du développement professionnel

**Prince Edward Island**

**Holland College**

Dick MacDonald  
Vice-President of Student and Administrative Services and International Development

Brian McMillan  
Vice-President, Program Operations

**Nova Scotia**

**Nova Scotia Community College (CEO: Ray Ivany)**

Colin MacLean  
Director of Organizational Development

Cynthia Murphy  
Director of International

**ASSOCIATION DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES DU CANADA**  
**Table ronde des collèges et des instituts sur l'immigration**  
**Les 8 et 9 mars 2004**

**Résumé des discussions et principaux points soulevés**

**Présentations du 8 mars**

**Les collèges et instituts canadiens et les besoins des immigrants**

Présentation Power Point sur les résultats du rapport circonstanciel de l'ACCC portant sur les programmes et services offerts aux immigrants par les collèges et les instituts.

**Orientations actuelles et futures pour l'établissement des immigrants**

**Rosaline Frith, directrice générale de l'intégration, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)**

- < **La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés** a été sanctionnée en juin 2002 et remplace l'ancienne *Loi sur l'immigration*. Plutôt que de favoriser des professions spécifiques, cette nouvelle approche vise à attirer les travailleurs ayant les compétences souples et polyvalentes nécessaires pour réussir dans l'économie d'aujourd'hui. La nouvelle Loi accorde également une importance accrue à la connaissance des deux langues officielles dans le processus de sélection. À l'heure actuelle, un faible nombre d'immigrants ont été admis en vertu de la nouvelle Loi; Citoyenneté et Immigration Canada doit d'abord traiter les dossiers en attente d'immigrants admis sous l'ancien régime.
- < **Les principaux pays sources** d'immigrants sont l'Inde, le Pakistan et la Chine.
- < **Les immigrants** qui entrent au Canada sont en majorité jeunes (moins de 40 ans) et instruits; ils ont une grande expérience de travail, viennent généralement rejoindre des membres de leur famille ou des amis, s'établissent dans les principaux centres urbains (Vancouver, Toronto, Montréal) et parlent plusieurs langues.
- < **Le gouvernement fédéral compte augmenter le taux d'immigration.** On approuve à l'heure actuelle 225 000 immigrants par année et on prévoit en ajouter 86 000.
- < **Les problèmes concernant les professionnels formés à l'étranger.** Le problème d'intégration des médecins formés à l'étranger ne se situe pas au niveau de la reconnaissance de leurs titres de compétence, mais plutôt au manque de places disponibles pour que ces médecins fassent leur résidence. En fait, il est essentiel que les provinces augmentent le nombre de places disponibles. En ce qui concerne les ingénieurs, dans bon nombre de régions du Canada la demande n'est tout simplement pas assez élevée pour qu'on considère les ingénieurs formés à l'étranger.
- < **Le gouvernement fédéral doit relever les défis suivants :**
  - o **Le dispersement des immigrants** à travers le pays vers des villes intermédiaires. Les provinces et les villes intermédiaires doivent toutefois exprimer leurs besoins en matière d'immigrants et établir des plans et des stratégies pour faciliter leur intégration.
  - o **Les faibles revenus des immigrants** malgré leur niveau élevé d'instruction et leur expérience de travail à l'étranger.
  - o **Les compétences linguistiques limitées en milieu de travail** constituent un obstacle important à l'intégration des immigrants dans l'économie canadienne. CIC reconnaît qu'il est essentiel de renforcer et d'augmenter les programmes de formation linguistique partout au pays, particulièrement la formation linguistique spécifique à une profession donnée. CIC essaie d'obtenir davantage de fonds pour améliorer les programmes de formation linguistique, et plus particulièrement la formation linguistique visant à intégrer le milieu de travail. CIC reconnaît également, comme l'ont recommandé les collèges et les instituts, qu'il est nécessaire d'augmenter le financement pour offrir des cours de niveaux supérieurs dans le cadre du programme CLIC afin de réduire l'écart entre les niveaux 4 et 8 du même programme.
- < **Les ministères fédéraux commencent à collaborer** entre eux à l'intégration des immigrants par l'entremise du nouveau Forum des directeurs généraux qui rassemble les directeurs généraux de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), de CIC, du ministère des Affaires étrangères, d'Industrie Canada et de Patrimoine canadien. Le premier ministre a également nommé Hedy Fry secrétaire parlementaire responsable de la reconnaissance des titres de compétence étrangers et de l'intégration des immigrants.

< **La discrimination** est un autre facteur qui nuit à l'intégration des immigrants. CIC a remarqué que les programmes d'accueil, comme les programmes d'entraide ou de mentorat offerts par certains collèges et instituts pour améliorer les services de consultation destinés aux immigrants, sont des moyens efficaces d'enrayer la discrimination. CIC a réussi à mettre en œuvre des programmes d'accueil dans certaines écoles primaires et aimerait les offrir à d'autres paliers, y compris dans les collèges et instituts. Il importe également de collaborer avec les employeurs, surtout les petites et moyennes entreprises, pour les sensibiliser à l'importance de reconnaître l'expérience de travail acquise à l'étranger et aux avantages qu'ils retirent à embaucher les immigrants.

### **Points à considérer**

**Martha Nixon, ancienne sous-ministre adjointe, Opérations, Citoyenneté et Immigration Canada**

- < **Les responsabilités de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) ont été divisées.** L'Agence des services frontaliers du Canada est responsable de la sécurité à la frontière et des douanes et CIC, des services d'intégration des immigrants.
- < Il est essentiel d'adopter **une approche intégrée** pour que les immigrants puissent concrétiser leur projet initial d'immigration au Canada, c'est-à-dire de venir s'établir dans une collectivité et d'y trouver un emploi.
- < Il importe de surveiller **les priorités du premier ministre** relativement à l'intégration des immigrants, comme la Stratégie urbaine et le Plan socioéconomique, car elles pourraient représenter une source de financement futur.
- < **Le lien entre les diverses formes de financement** constitue un défi compte tenu du nombre de ministères participants. Le gouvernement, qui est au courant du problème, est actuellement à la recherche de solutions.
- < **Les projets pilotes sont limités** et leur viabilité est souvent discutable. Il importe de proposer des initiatives en collaboration avec les principaux intervenants.
- < Il faut considérer **les étudiants étrangers** comme des immigrants potentiels. Les collèges et les instituts pourraient participer à la sélection d'étudiants étrangers susceptibles d'immigrer au Canada.

### **Portail sur l'immigration**

**Donna Kirby, directrice, Bureau des stratégies d'apprentissage et d'appui, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC)**

- < On procède actuellement à la restructuration du site Web « Se rendre au Canada » en vue d'en faire un portail sur l'immigration. Il s'agira d'un outil en ligne offrant des services conviviaux aux immigrants potentiels, aux immigrants reçus et aux nouveaux arrivants.
- < RHDC a approuvé le projet de l'ACCC de créer, dans son site, une section donnant un aperçu des différents types de programmes et de services qu'offrent les collèges et instituts du Canada aux immigrants.
- < Voici des exemples d'outils et de services qui seront offerts dans le portail :
  - o traduction des titres de compétence en français ou en anglais;
  - o outils pour l'évaluation des compétences et des capacités langagières, dont le niveau de compétences linguistiques;
  - o outil d'information et sommaire de tous les documents et formulaires que les immigrants doivent remplir;
  - o programmes d'études canadiens;
  - o portfolios électroniques pour les immigrants.
- < L'élaboration du portail sur l'immigration s'échelonne sur cinq ans. Le lancement préliminaire est prévu pour juillet 2004.
- < RHDC participe également au programme Reconnaissance des titres de compétence étrangers. Le ciblage des étudiants étrangers peut s'avérer un moyen de régler le problème de la reconnaissance des acquis. Bien qu'il soit essentiel d'aider les immigrants à faire reconnaître leurs titres de compétence, RHDC souhaite aussi améliorer ce processus pour l'ensemble de la population canadienne. Les priorités de RHDC à ce chapitre englobent :
  - o la mobilité des titres de compétence dans toutes les provinces et les territoires;
  - o la reconnaissance des titres de compétence étrangers;
  - o la reconnaissance de l'apprentissage en milieu de travail; et

- le transfert des crédits d'un établissement à l'autre dans toutes les provinces et les territoires.

### **Approches sectorielles et reconnaissance des titres de compétence étrangers**

**Corinne Prince St-Amand, directrice, Information sur les compétences, Direction générale des partenariats en ressources humaines, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC)**

< RHDC précisera sa Stratégie sur les compétences en milieu de travail d'ici l'automne. Les programmes et les activités qui formeront la base de cette stratégie sont les suivants :

- programme du conseil sectoriel;
- formation d'apprentis;
- compétences essentielles et compétences linguistiques en milieu de travail;
- reconnaissance des titres de compétence étrangers;
- mobilité de la main-d'œuvre.

< La stratégie du gouvernement fédéral en matière de reconnaissance des titres de compétence étrangers comprend :

- une collaboration avec les provinces, les territoires et les ordres professionnels pour répondre aux besoins des trois principaux domaines d'emploi réglementés, soit la médecine, les sciences infirmières et le génie en vue d'intégrer plus efficacement la population immigrante dans le milieu de travail;
- une collaboration avec les conseils sectoriels pour répondre aux besoins des professions non réglementées; on songe notamment à l'élaboration d'un outil visant à sensibiliser les employeurs au problème de la reconnaissance des titres de compétence étrangers et à combler leurs besoins à l'aide des immigrants reçus;
- une collaboration bilatérale et multilatérale avec les provinces et les territoires;
- l'établissement d'un portail Internet sur l'immigration dirigé par CIC.

< Les ministères fédéraux suivants ont uni leurs efforts pour élaborer un vaste plan d'action gouvernemental sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers : RHDC, CIC, Santé Canada, Patrimoine canadien, Industrie Canada, Affaires étrangères et Commerce international.

< De plus, dans chaque province et territoire, quatre ministères, soit ceux de l'Immigration, de l'Éducation, du Travail et de la Santé, examinent la question de la reconnaissance des titres de compétence étrangers.

< On note une certaine amélioration et une rationalisation des procédures permettant aux diplômés étrangers en médecine et en génie d'exercer leur profession. RHDC collabore avec l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et le Conseil des techniciens et technologues pour évaluer la question des titres de compétence étrangers dans leurs professions respectives.

< Par ailleurs, RHDC entend :

- poursuivre la recherche dans les domaines liés à la reconnaissance des titres de compétence étrangers en recueillant des données plus précises sur l'immigration et sur les lacunes en matière de compétences professionnelles;
- cibler stratégiquement les professions clés réglementées et non réglementées, comme la pharmacologie et les services paramédicaux;
- collaborer avec des partenaires en vue d'élaborer une stratégie pour amorcer l'évaluation des titres de compétence outre-mer;
- continuer à forger des partenariats et à appuyer les mesures prises par des tierces parties, comme les ordres professionnels, les conseils sectoriels, les employeurs, les éducateurs et les collectivités;
- continuer d'appuyer les tables ministérielles existantes (immigration, santé, marché du travail et éducation).

**La Fondation Maytree, Programme de partenariats stratégiques  
Naomi Alboim, membre associé, Fondation Maytree**

**Approche systémique pour faciliter l'entrée des immigrants qualifiés sur le marché du travail**

< L'approche systémique de la Fondation Maytree propose un modèle exhaustif d'intégration des immigrants qualifiés dans le marché du travail qui comprend :

- des mesures incitant les différents intervenants à collaborer pour concevoir, offrir et évaluer des programmes et des services destinés aux immigrants qualifiés et encourager les immigrants qualifiés à utiliser ces programmes et services;
- toute une série de programmes et de services offerts aux immigrants outre-mer avant leur départ ou à leur arrivée au Canada :
  - services d'information (par exemple le portail sur l'immigration);
  - services d'évaluation (évaluation et reconnaissance des acquis, de la formation, des compétences, des capacités linguistiques, dont celles spécifiques à une profession donnée, pratiques de travail au Canada);
  - conseils d'experts (conseils sur le marché du travail et élaboration de plans d'apprentissage, mentorat offert par des professionnels canadiens);
  - programmes de préparation à l'emploi intégrés pour combler les lacunes (cours, formation linguistique spécifique à une profession donnée, mise à niveau technique, connaissance des pratiques de travail au Canada).

**Programmes d'intégration accélérée pour les immigrants**

< La Fondation Maytree, en partenariat avec un consortium de collèges et d'universités (Université Dalhousie, Collège communautaire Nova Scotia, Collège Centennial, Université York, Université Athabasca et Collège Grant MacEwan), a soumis une proposition à RHDC pour la mise en œuvre de ce projet pilote.

< Le projet vise à accélérer l'intégration des nouveaux immigrants qualifiés dans le marché du travail en commençant par leur offrir des services d'information et d'évaluation ainsi que des programmes de mise à niveau outre-mer. Ces services se poursuivraient au Canada, au besoin, par l'entremise de cours d'Anglais Langue Seconde (ALS), d'une formation linguistique spécifique à une profession donnée, de programmes de préparation à l'emploi et d'une introduction aux pratiques de travail canadiennes. Les programmes et services seraient offerts à partir des ressources existantes et des campus à l'étranger, ou via les services des collèges et universités. Cette démarche aurait également l'avantage de tisser des liens entre les immigrants potentiels et les collectivités du Canada.

## **Le 9 mars – Discussion sur les domaines de collaboration futurs et les prochaines étapes**

Les participants de la Table ronde ont identifié les grands principes auxquels adhèrent les collèges et les instituts en ce qui a trait à l'intégration des immigrants, à la marche à suivre pour atteindre les objectifs des collèges et des instituts en matière d'immigration, y compris la promotion de l'intégration et la collaboration avec les principaux intervenants et partenaires qui devraient participer aux initiatives mises de l'avant par les collèges et les instituts.

### **Principes**

Voici les principes que doivent suivre les collèges et les instituts pour faciliter l'intégration des immigrants dans le marché du travail, selon les participants à la Table ronde :

- < Amener les gens à mieux connaître et comprendre les avantages que représente l'intégration accélérée des immigrants dans le marché du travail.
- < Contribuer à l'amélioration de la formation linguistique en augmentant les niveaux de Français Langue Seconde (FLS) et d'Anglais Langue Seconde (ALS) offerts dans les établissements et en offrant davantage de formation linguistique spécifique à une profession donnée.
- < Examiner les problèmes de financement et d'espace que doivent surmonter les collèges et les instituts en raison des compressions budgétaires et du nombre croissant de nouveaux arrivants qui recherchent des programmes et des services.
- < Élaborer des programmes et des services qui aideront les établissements à répondre aux besoins d'une clientèle variée et qui bénéficieront à tous les groupes de clients.
- < Considérer les étudiants étrangers comme des immigrants potentiels. Déterminer comment les collèges et les instituts peuvent contribuer à leur sélection et à leur intégration.
- < Adopter un modèle pancanadien qui offrirait toute une gamme de services aux immigrants, y compris la possibilité d'offrir certains services outre-mer pour les immigrants reçus et potentiels avant qu'ils ne quittent leur pays d'origine.
- < Élaborer une stratégie pour former et embaucher des professionnels de l'étranger comme professeurs. On pourrait ainsi les former pour leur permettre d'enseigner aux adultes dans un collège ou un institut. Par exemple, un ingénieur pourrait enseigner un cours de technologie.
- < Encourager la collaboration au niveau de la prestation des programmes afin d'éviter les chevauchements, par exemple, entre les collèges et les instituts et les organismes d'établissement des immigrants et d'accréditation.
- < Comblent le besoin de données constantes sur les immigrants comme clientèle de base pour les collèges et les instituts.

### **Processus**

Les participants à la Table ronde ont identifié les principales étapes suivantes pour faire progresser ce dossier :

- < Par l'entremise du conseil d'administration de l'ACCC, créer un Groupe de travail sur l'immigration de l'ACCC dont le mandat serait d'une durée déterminée et qui comprendrait des représentants des collèges et instituts de partout au pays ainsi que des représentants du gouvernement et d'organisations non gouvernementales. Le Groupe de travail pourrait se pencher sur la politique et les initiatives de promotion de l'intégration ainsi que sur l'élaboration de programmes.
- < Étudier la possibilité d'organiser, en 2004, un important événement rassemblant les collèges et les instituts, comme un colloque sur l'immigration.



- < Faire la promotion des principes auprès des collèges et des instituts et faire connaître les priorités au chapitre de l'intégration des immigrants en capitalisant sur les initiatives et les activités de l'ACCC comme suit :
  - o en créant une section dans le site Web de l'ACCC qui donnera un aperçu des différents types de programmes et de services qu'offrent les collèges et instituts aux immigrants. Ce site Web pourra par la suite être lié au portail Web sur l'immigration du gouvernement du Canada;
  - o en faisant la promotion des principes et priorités lors du congrès de l'ACCC qui aura lieu prochainement à Saskatoon, auprès des directeurs généraux des collèges et des instituts, du conseil d'administration de l'ACCC, des groupes régionaux, du corps enseignant et de l'ensemble du personnel des collèges et instituts lors d'une séance qui sera animée par des représentants du Collège George Brown et du Collège Bow Valley;
  - o en tirant profit du Symposium sur les étudiants étrangers qui aura lieu juste avant la conférence de Saskatoon pour aborder les questions soulevées lors de la Table ronde;
  - o en faisant la promotion des programmes d'entraide et de mentorat avec le Réseau du leadership étudiant qui a pour mandat de favoriser les partenariats dans les collectivités;
  - o en tirant profit de l'étude sectorielle sur les collèges et les instituts en tant qu'employeurs qui aura lieu en 2004 grâce au financement du RHDC. Cette étude recueillera des données sur la diversité de la main-d'œuvre dans les collèges et les instituts et la façon dont elle reflète la diversité de la population étudiante.
  
- < Consacrer des efforts à la sensibilisation des comités gouvernementaux de haut niveau créés pour traiter des problèmes d'intégration des immigrants, notamment les comités des sous-ministres et des directeurs généraux sur l'intégration des immigrants dans le marché du travail et le Comité des sous-ministres adjoints fédéraux, provinciaux et territoriaux qui doit se réunir en juin 2004. Ces comités fournissent l'occasion idéale d'assurer un financement futur aux collèges et instituts.
  
- < Encourager la collaboration avec le projet CON\*NECT de l'Ontario et possiblement élargir ce projet aux autres provinces si le financement du gouvernement peut être assuré. Ce projet examinera comment les collèges et les instituts de l'Ontario peuvent abolir les obstacles que doivent relever les immigrants qualifiés à cause du système d'éducation, des ressources et des structures qui n'ont pas été conçus pour répondre à leurs besoins divers. Le projet identifiera également les pratiques exemplaires ainsi que les modèles de transition en vue de déterminer comment on doit ajuster le système ontarien pour améliorer l'accès aux immigrants et leur permettre de suivre les programmes des collèges et instituts pour pouvoir entrer sur le marché du travail.
  
- < Déterminer quelles sont les possibilités de financement pour le Programme d'intégration accélérée destiné aux immigrants, qui étudie comment les collèges et les universités peuvent offrir des services d'intégration initiale à partir de leurs campus outre-mer.
  
- < Collaborer avec d'autres partenaires qui travaillent à l'intégration des immigrants, notamment la Fondation Maytree, les conseils sectoriels et les dirigeants des groupes d'affinité, en particulier pour les secteurs qui considèrent l'immigration comme solution à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (environnement, technologie, transport routier, tourisme et construction), ainsi que les organismes d'établissement d'immigrants provinciaux et communautaires.